



RAPPORT DE GESTION 2021

CMSEA 

La Sauvegarde du Lien Social

L'ESSENTIEL



4

domaines
d'intervention



CMSEA

€73 M€
de budget



+14 900
personnes
accompagnées



+70

structures



1 247

collaborateurs



151

adhérents

SOMMAIRE



6

Mot du
Président

9

Le CMSEA

12

Gouvernance

14

Instances
Associatives

15

Direction
Générale

17

Équipes de
Direction

20

Handicap



33

Protection de
l'enfance

55

Inclusion
sociale

70

Prévention
spécialisée

80

Démarche
qualité

82

Ressources
humaines

86

Ressources
financières

90

Partenaires

92

Glossaire





GILLES
THÉPOT

MOT DU PRÉSIDENT

« SI NÉCESSAIRES
ET SI PEU RECONNUS ! »

Il m'appartient, comme Président du Conseil d'Administration du CMSEA, de porter les fondamentaux de notre engagement associatif, de valoriser notre projet associatif et les actions qui sont mises en œuvre au bénéfice des personnes que nous devons prendre en charge dans le cadre de mesures d'utilité publique qui nous sont confiées.

Actions qui, faut-il le rappeler, sont financées par la nation.

Nous nous devons de les accompagner dans l'affirmation qu'elles – qu'ils – sont des femmes et des hommes qui progressent vers une plus grande autonomie, une plus grande insertion sociale et vers l'exercice plein et entier de leur citoyenneté.



Faut-il rappeler aussi, à celles ou ceux qui auraient pu l'oublier, que les membres du Conseil d'Administration agissons à titre strictement bénévole au sein d'une association à but non lucratif.

Notre engagement consiste également à permettre à toutes les femmes et à tous les hommes qui sont salariés du CMSEA, de pouvoir exercer leur travail, leurs missions, dans des conditions optimales tant dans leur quotidien professionnel que dans l'actualisation de leurs connaissances.



En la matière, je tiens à souligner l'excellence du travail d'organisation de deux de nos services à l'occasion de manifestations de niveau national au cours de l'année 2021.

Ce fut, en septembre, au sortir de la pandémie qui en avait différé les tenues, les 40èmes Assises Nationales du CNAEMO qui a consacré ses travaux à « la double vulnérabilité des enfants issus du handicap et de la protection de l'enfance ». La préparation de ces assises par le SAEI dans le nouveau et magnifique Palais des Congrès de Metz a été unanimement saluée par les participants.

De la même façon et avec la même rigueur, toujours au Palais des Congrès mais un peu plus tard en septembre, le CSAPA-CAARUD, a également superbement organisé et permis que se tienne le 10e Congrès de la Fédération Addiction sur le thème « pour une écologie de la santé, accompagner et coopérer ».

Toutefois, les deux années que nous venons de vivre avec la pandémie resteront certainement dans nos mémoires comme une période paradoxale à plus d'un titre.

On peut penser que les moments les plus difficiles sont désormais derrière nous mais il est toutefois à craindre que des effets psychologiques, sociaux et économiques à plus longs termes pèsent encore et pèseront durablement sur nos existences personnelles et professionnelles mais aussi et surtout sur nombre de nos concitoyens.

Si la vaccination semble avoir apporté une réponse positive dans nos pays et organisations, sommes-nous pour autant certains, en ce printemps 2022, que tout cela soit derrière nous ?

Rien n'est moins sûr !

En effet, si on peut s'interroger sur les mutations du virus, parfois brutales, qui entraînent des résurgences surprenantes de la pandémie - voire la contamination de personnes déjà vaccinées plusieurs fois – nous sommes-nous interrogés sur les mutations que les confinements (conséquences de la pandémie) ont opéré dans notre société et particulièrement dans les organisations de toutes natures, des plus grandes jusqu'aux plus petites, c'est à dire la cellule familiale ?

L'an dernier nous félicitons, à juste titre, les salariés du CMSEA car, grâce à eux, nos structures et lieux d'accueils avaient su faire face à la première vague de cette crise. Nous pensons qu'il est légitime de leur renouveler notre profonde reconnaissance et notre soutien moral puisque la reconnaissance de la nation, pour les professions qui sont les leurs, a quelque peu « tardé » et reste pour le moins timide, voire incomplète et, pour tout dire, insuffisante !

Et pourtant, elles, ils ont répondu présents tant dans les foyers d'accueil que dans les quartiers afin d'assurer la continuité des prises en charge ou pour maintenir des activités sociales et socialisantes.

Et pourtant, elles, ils ont répondu présents dans les SERAD, les MECS, les IMP, les IMPRO, les SESSAD ou les dispositifs et les services ...

Et pourtant, elles, ils ont répondu présents, celles et ceux qui œuvrent au quotidien dans les services techniques et administratifs, indispensables au bon fonctionnement de nos établissements et néanmoins, « curieusement » oubliés par le « Ségur Social »...

Et pourtant, elles, ils ont répondu présents tous ces travailleurs du « Social » qui œuvrent au quotidien pour accompagner et aider les plus démunis de nos concitoyens, les plus éloignés de l'école, ceux qui, à force d'être toujours ignorés, en deviennent transparents et presque « invisibles »...



Aujourd'hui, notre association mais aussi toutes les associations du secteur « Social », sommes confrontées à une situation tout à fait paradoxale :

- d'une part, le nombre de nos concitoyens ayant besoin d'un accompagnement, de quelque nature que ce soit, est en augmentation réelle ;
- d'autre part, alors que de nombreux postes sont à pourvoir, il devient de plus en plus difficile, voire impossible, de recruter des personnes qualifiées et motivées.

Et cet écart, qui s'est creusé sur les 12 derniers mois, n'est certainement pas près de se combler, bien au contraire !

Alors, me direz-vous, que faire ?

A court terme, il ne faut pas « baisser la garde » devant les défis que génère cette situation paradoxale. Et continuer à réclamer la juste reconnaissance de ces travailleurs.

A plus long terme, il semblerait indispensable que notre société (nos sociétés?) s'interroge véritablement sur la notion de travail qui n'est pratiquement plus considérée que comme génératrice de richesses matérielles.

Or, historiquement, dans les sociétés humaines (et même dans certaines sociétés animales) le travail a toujours eu une utilité et donc une valeur sociale, tout simplement parce que certains membres de la société ne sont pas en mesure d'assurer leur survie par leur propres moyens... il convient donc de les prendre en charge...

Alors, pourquoi ne pas imaginer inverser certaines « valeurs » et considérer, par exemple, que la valeur « sociale » du travail pourrait avoir autant d'importance (sinon plus) que sa valeur « économique » ?

Bien évidemment, cela supposerait une lecture complète de nos organisations – on parle aussi de paradigmes - mais, devant les nécessités des changements liés aux enjeux climatiques actuels, ne pourrait-on pas aussi considérer une telle « utopie » comme un moteur d'évolution ?

La question reste actuellement sans réponse mais mérite peut-être qu'on y réfléchisse ?

Enfin, parmi tous les personnels que j'ai déjà remerciés, je voudrais mettre en exergue l'équipe du Secrétariat pour la qualité du travail qu'elles, ils, ont réalisé, encore une fois, pour mettre en œuvre et en page ce rapport de gestion que vous tenez entre vos mains.

Merci donc à Allison, Audrey, Emma, Layla, Nathalie, Alexandre (stagiaire) et particulièrement à Sarah (stagiaire aussi) qui a réalisé ce magnifique document.

Pour eux, pour vous toutes et tous, à la place que vous occupez au CMSEA, et pour terminer, relisons cette citation de Marc CHAGALL qui illustre bien, comme ce rapport, le travail que vous accomplissez :

**« SI TOUTE VIE VA
INÉVITABLEMENT VERS SA FIN,
NOUS DEVONS, DURANT LA NÔTRE,
LA COLORIER AVEC NOS COULEURS
D'AMOUR ET D'ESPOIR. »**



LES VALEURS DU CMSEA



Association indépendante de toute structure confessionnelle ou idéologique, le Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA) a été créé en 1950.

Sans but lucratif et régi par la loi de 1908, le CMSEA est né lors de l'Assemblée Générale du Comité Départemental de l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence. Sa mission a été reconnue d'utilité publique en 1996.

Au service et interlocuteur des Pouvoirs Publics, tant par l'engagement de l'Association que par celui des personnes qui le composent, le CMSEA veille à exprimer sa solidarité à l'égard des enfants, des jeunes et des adultes de toutes origines et de toutes conditions en situation de vulnérabilité ou susceptibles de connaître des difficultés.

La personne handicapée, le toxicomane, le sans domicile fixe, le délinquant ne sont pas que cela : au-delà de leur symptôme, de leur handicap, de leur détresse ou de leur catégorie administrative, ils sont avant tout des personnes dont l'éventuelle souffrance demande de l'aide.

Le CMSEA affirme une certaine conception de la personne humaine et s'il ne demande pas de compte à ses adhérents ou professionnels sur leurs croyances, il exige de tous le respect des valeurs fondamentales suivantes :

- ▶ Autonomie et responsabilité ;
- ▶ Dignité et égalité des chances ;
- ▶ Solidarité et réciprocité des échanges.



La personnalisation des réponses en faveur des bénéficiaires est une exigence et le CMSEA se fixe trois orientations concernant les pratiques éducatives et sociales :

- ▶ Adapter les pratiques aux évolutions du mal-être des personnes ;
- ▶ Évaluer le bien-fondé et la qualité des interventions par rapport aux besoins recensés et aux objectifs fixés ;
- ▶ Promouvoir un renouvellement des conceptions pédagogiques, notamment à l'aide de partenariats innovants.



SES CHAMPS D'EXPERTISE

" FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET L'INCLUSION "

De l'hébergement, à l'insertion professionnelle en passant par la formation et la pédagogie adaptée, notre polyvalence nous permet de proposer l'accompagnement le plus approprié aux besoins de nos bénéficiaires, en fonction de leur âge et/ou de leur vulnérabilité.

" RÉPONDRE AUX BESOINS DE L'ENFANT "

Au travers d'un accompagnement individualisé et ajusté aux compétences parentales des familles, notre objectif est d'optimiser les ressources de l'enfant et de lui permettre de s'épanouir dans un environnement sain, qu'il soit en famille ou accueilli dans un de nos établissements.

" PERMETTRE L'ACCÈS AUX DROITS AUX PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES "

Insertion professionnelle, accès au logement, addictologie, santé, et accompagnement des familles : le pôle inclusion sociale intervient auprès d'un public en situation de vulnérabilité. La large palette de compétences qui le composent permet une intervention adaptée à un panel de problématique important.

" PRÉVENIR LE RISQUE DE MARGINALISATION "

Nos équipes interviennent dans les milieux naturels d'adolescents et de jeunes adultes en situation ou en voie d'exclusion sociale, afin de lutter contre le décrochage scolaire, de remobiliser ces publics, en réduisant les risques d'isolement, de marginalisation et les risques qui s'y atèlent.

HANDICAP



PROTECTION DE L'ENFANCE



INCLUSION SOCIALE



PRÉVENTION SPÉCIALISÉE





HANDICAP

- 1 DITEP
- 2 IMPRO DE MORHANGE (SAS - Équipe mobile)
- 3 DAME «LA HORGNE»
- 4 IMP «Espérance»
- 5 SESSAD Autisme
- 6 Hameau «LE HAUT SORET»
- 7 E.S.A.T «L'Atelier Des Talents»

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

- 1 EPS Secteur Metz/Woippy
- 2 EPS Secteur Val de Fensch
- 3 EPS Secteur Val de Sarre
- 4 EPS Secteur Val de l'Orne
- 5 EPS Secteur Saint-Avold
- 6 EPS Secteur Forbach

PROTECTION DE L'ENFANCE

- 1 SAEI
- 2 SPFS/SERAD
- 3 DASA (MAIS, MET, Mousqueton)
- 4 CER 54
- 5 CER 57
- 6 CAAA
- 7 MECS «La Versée»
- 8 DADT
- 9 MECS/SERAD «Les 5 Chemins»
- 10 MECS «Le Grand Chêne»

INCLUSION SOCIALE

- 1 Centre des Wads
- 2 Service ACT
- 3 Dispositif ESPOIR
- 4 Dispositif INSERTION

GOVERNANCE

1. Gilles THEPOT, *Président*
2. Jean-Marc ELISEI, *Vice-Président*
3. Gabriel HULLAR, *Vice-Président*
4. Evelyne TREMOULIERE D'ALEXANDRE, *Secrétaire*
5. Gabriel BECKER, *Trésorier*
6. Anne FLYE SAINTE MARIE, *Administratrice*
7. Jean FOUGEROUSSE, *Administrateur*
8. Jacques GUERIN, *Administrateur*
9. Robert HEMMERSTOFFER, *Administrateur*
10. Cécile MICHEL, *Administratrice*
11. Lucien PUCCI, *Administrateur*
12. Marie-Paule DE VREESE, *Administratrice*
13. Frédérique LOESCHER LORIOZ, *Administratrice*
14. Dominique SCHWACH, *Administrateur*
15. Denis CAYOTTE, *Administrateur*
16. Christine ROLLIN, *Administratrice*
17. Jean-Pierre BAILLARD, *Administrateur*
18. Jacques DUVAL, *Administrateur*
19. Agnès VALLÉ, *Administratrice*

*1 - 11 : Membres du Bureau



LE BÉNÉVOLAT

+ de **94 742 HEURES** de bénévolat ont été recensées en 2021
dont **1 767 HEURES** au profit de la Gouvernance Associative

MERCI !

INTERVIEW DE DENIS CAYOTTE

**ADMINISTRATEUR
MEMBRE PARENT**



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

“ J’ai actuellement 62 ans et suis retraité depuis maintenant 2 ans. Auparavant, j’ai fait toute ma carrière dans une grande banque régionale à Metz et ai travaillé de très nombreuses années en banque privée et en ingénierie patrimoniale. Je connais déjà le milieu associatif suite à la naissance de ma fille handicapée et ai fait partie d’une association de parents avec une fonction de trésorier pendant 8 ans au sein de son conseil d’administration. ”

Depuis combien de temps êtes-vous administrateur bénévole au sein du CMSEA ?

“ J’ai postulé au Conseil d’Administration du CMSEA en 2016 du fait que ma fille avait intégré l’ESAT Resto (Esat des Talents actuel) en août 2015 et cela suite à une discussion avec un administrateur actuellement présent. ”

Quel est votre rôle au sein du Conseil d’Administration ?

“ J’ai été élu en tant que représentant des parents d’enfants bénéficiaires des services du Comité Mosellan. Ma mission est de valider les décisions prises par le Président et la Direction Générale. ”

Pourquoi est-ce important pour vous d’être administrateur ? Qu’est-ce qui vous donne l’envie de vous investir au sein du CMSEA ?

“ Il est important pour moi d’être administrateur pour suivre la politique de gestion de l’Association tout en ayant à l’esprit le respect des valeurs qui sont celles du CMSEA. D’autre part en étant présent au Conseil d’Administration, il m’est possible de faire remonter des dysfonctionnements éventuels au sein des services des utilisateurs ou apporter des suggestions pour améliorer le fonctionnement de ceux-ci. ”

Qu’est-ce que le bénévolat vous apporte d’un point de vue personnel ? Ce que cela change dans votre quotidien ?

“ Le fait d’être intégré au sein du Conseil d’administration en tant que bénévole m’apporte une satisfaction sur le fait que je participe au fonctionnement d’une entité qui est tout entier au service des autres en difficulté, des exclus, des personnes handicapées : un monde aux antipodes du milieu professionnel que j’ai connu dans ma carrière professionnelle. ”

Y a-t-il un évènement marquant que vous avez vécu au CMSEA et que vous souhaitez partager avec nous ?

“ Notre Président fait intervenir à chaque Conseil d’administration un responsable de service qui nous expose les activités de son unité. Je suis à chaque fois très impressionné par la motivation, l’engagement voir l’abnégation du personnel. Je me rappelle notamment une fois le retour d’expérience et le témoignage bouleversant de la responsable de l’entité qui s’occupait des femmes battues. ”

1

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Organisée chaque année, l'assemblée générale est l'occasion pour les membres de l'association de prendre connaissance du rapport annuel de l'association et d'**approuver les décisions et orientations prises** durant l'année écoulée. Les adhérents contribuent à la vie de l'association et participent à un véritable moment d'échange avec les acteurs du CMSEA.

7

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration veille au respect du projet associatif et définit la stratégie de l'organisation, le modèle économique et contrôle sa mise en œuvre. Celui-ci se compose de 20 administrateurs répartis en 3 catégories : **14 membres actifs, 3 membres parents ou représentants légaux et 3 membres amis**. Le Conseil est élu tous les 2 ans.

10

RÉUNIONS DE BUREAU

Composé de **11 membres**, le Bureau assure le fonctionnement de l'association dans le respect des décisions du Conseil d'Administration, auquel il rend compte chaque trimestre. Il est élu par le nouveau Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale électorale.

ORIENTATIONS PRISES PAR L'ASSOCIATION EN 2021 :

1 INSERTION DES JEUNES

Continuer notre effort en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

2 UN PARCOURS DE SOINS ADAPTÉS

Apporter une attention particulière aux problématiques liées à la santé mentale.

LES COMMISSIONS

38 COMMISSIONS TRAVAUX

La commission travaux contribue au suivi des nombreux chantiers et réhabilitation de nos structures. Elle a un rôle technique et travaille en collaboration avec le service Patrimoine.

4 COMMISSIONS RUPTURE CONVENTIONNELLE

Avec l'appui du service des ressources humaines, la commission traite les demandes des salariés de l'association souhaitant un départ par le biais d'une rupture conventionnelle.

2 COMMISSIONS FINANCIÈRES

Cette commission est appelée à donner un avis sur l'attribution des prestations avant l'engagement de dépenses par les directeurs.

10 COMMISSIONS DE RECRUTEMENT

La commission de recrutement examine les candidatures pour les cadres et les directeurs et soumet son avis à la Direction Générale et au Bureau.

4 COMMISSIONS DE SUIVI DES ÉVALUATIONS ET DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Tous les 5 ans, les projets d'établissements sont mis à jour et présentés lors de cette commission pour validation.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Nommé par le Conseil d'Administration, le Directeur Général pilote l'association sur délégation du Président. Il a pour mission de décliner de façon opérationnelle les orientations associatives et stratégiques du Projet Associatif.

Afin d'assurer au mieux la coordination des services et le bon fonctionnement des établissements, il est accompagné d'une Directrice Administrative et Financière, d'une Directrice des Ressources Humaines et de deux Directeurs de Pôle.



Abdelali FAHIME,
Directeur Général



Halima ABDELGOUI,
Directrice Ressources Humaines



Claire PIERRET,
Directrice Administrative et Financière



Yves POINSIGNON,
Directeur du Pôle Protection de l'Enfance



Didier TOLLÉ,
Directeur du Pôle Handicap

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL, ABDELALI FAHIME



Dans le contexte de crises, d'incertitudes et de doutes que nous avons traversé ces dernières années, l'accompagnement en matière de santé, de logement, de scolarisation et d'emploi, a pris une importance cruciale pour les personnes les plus fragiles.

Sur la base des orientations que l'Assemblée Générale avait fixées, les professionnels du CMSEA, accompagnés par les différentes entités de gouvernance associative, ont poursuivi en 2021 un double objectif de consolidation et d'enrichissement des travaux engagés l'année précédente.

Au cours de l'exercice écoulé, nos professionnels se sont surpassés pour soutenir nos usagers, surtout lorsque l'intégralité du pays passait en mode « confinement sanitaire », et ont fait face aux répercussions de la pandémie sur leurs propres vies, leurs familles et leurs entourages.

Ils ont veillé au respect des normes de qualité les plus élevées alors même que nous intensifions notre soutien aux usagers. Je leur suis reconnaissant de cet attachement à notre mission.

Cet attachement, il se vérifie auprès de l'ensemble de nos salariés, tous métiers confondus : des équipes administratives, éducatives, services généraux, sanitaires et paramédicales, qui travaillent tous les jours, de façon intense, parfois dans des conditions difficiles, pour répondre à la confiance que mettent en nous nos usagers, nos partenaires et plus largement la société.

CE RAPPORT EST D'ABORD L'OCCASION DE LEUR APPORTER MA RECONNAISSANCE ET DE LES REMERCIER POUR LEUR ENGAGEMENT SANS FAILLE, GUIDÉS QU'ILS SONT PAR LES VALEURS HUMANISTES QUI PORTENT LE CMSEA.

Directeur Général du CMSEA, je me dois cependant de mettre l'accent sur les graves problèmes d'attractivité qui pèsent sur l'avenir de notre secteur, auquel je suis profondément attaché. De plus en plus d'activités sociales et médico-sociales sont aujourd'hui en tension du fait d'un sérieux problème de recrutement.

D'ailleurs les déclarations de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur la politique sociale et la lutte contre la pauvreté, à Paris le 6 janvier 2022, ne disent pas autre chose :

« N'y allons pas par 4 chemins. Ces métiers [du travail social] sont en crise. Il y a une perte d'attractivité, un déclin des vocations et on connaît le hiatus. Les travailleurs sociaux sont des professionnels de terrain majeurs pour notre pays bien souvent d'ailleurs des passionnés, des gens pour qui ce n'est pas simplement un travail mais une vocation. Le sens de ces métiers est là mais ils sont insuffisamment reconnus avec des perspectives de carrière trop peu attractives et des conditions de travail difficiles. Résultat : ces métiers sont délaissés et dans certains endroits, ce sont 40 % des professionnels qui manquent. »

Suivant les déclarations du Président de la République, il est clair qu'en l'absence de progrès urgents et significatifs dans la valorisation des métiers du secteur social et médico-social, on ne saurait parvenir à sauvegarder notre secteur.

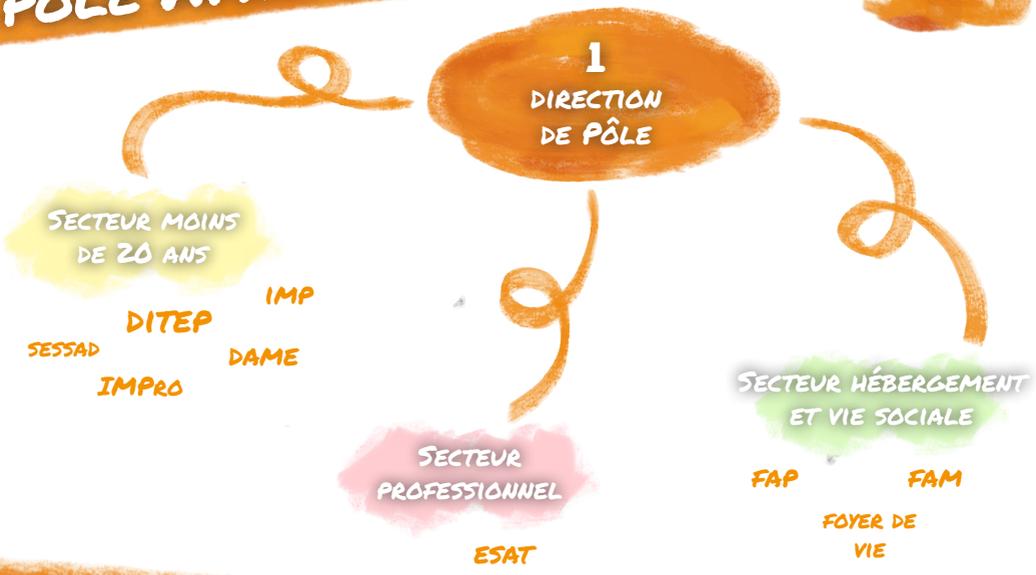
Je reste cependant convaincu que, forts d'une écoute attentive des pouvoirs publics, du soutien de nos partenaires et de nos relations avec les élus locaux, nous aiderons notre secteur à surmonter cette crise d'attractivité et à renouer avec une croissance inclusive et durable.



- 1. Francis FITTANTE**,
Directeur Hameau «Le Haut Soret»
- 2. Florian JEANSEN**,
Directeur ESAT «L'Atelier Des Talents»
- 3. Emmanuelle CHARON**,
Directrice Adjointe «L'Atelier Des Talents»
- 4. Stéphane ROGNON**,
Directeur DAME «La Horgne»
- 5. Christelle DALLÉ**,
Directrice Adjointe DAME «La Horgne»
- 6. Christian STINCO**,
Directeur IMPro de Morhange
- 7. Amael MEIGNAN**,
Directeur Adjoint IMPro Morhange
- 8. Yasmina SAIDIA**,
Directrice DITEP «Le Château de Lorry»
- 9. Emmanuelle CASSIANI**,
Directrice SESSAD Autisme & IMP «Espérance»
- 10. Jean Baptiste HACQUIN**,
Responsable IMP «Espérance»
- 11. Emmanuel RICHETER**,
Directeur SAEI
- 12. Aline KAÇAR**,
Directrice Adjointe SAEI
- 13. Corinne ALBIGES**,
Directrice SPFS
- 14. Fanny FREYTHER**,
Directrice DASA (MAIS, MET, Mousqueton)
- 15. Philippe HOVASSE**,
Directeur CAAA
- 16. Smain BOUCHIBA**,
Directeur CER 57 & CER 54
- 17. Imade BOUKHARI**,
Directeur DADT
- 18. Pierre GRUNEWALD**,
Directeur MECS «La Versée»
- 19. Jérôme VALENTE**,
Directeur MECS/SERAD «Les 5 Chemins»
& MECS «Le Grand Chêne»
- 20. Lionel DIENY**,
Directeur Centre des Wads
- 21. Frédéric KALETA**,
Directeur Adjoint Centre des Wads
- 22. Emeline NOIRÉ**,
Directrice Adjointe Centre des Wads
- 23. Christelle OTT**,
Directrice Dispositifs Insertion et Espoir
- 24. Cyril KRON**,
Directeur Adjoint Dispositif Insertion
- 25. Marie-Françoise BERRANE-VECCHIO**,
Directrice Adjointe Dispositif Espoir
- 26. Dominique FREY**,
Directeur SEMIN
- 27. Jean-Marc BALDINGER**,
Directeur Adjoint EPS Metz-Woippy
- 28. Leïla CALMÉ**,
Directrice Adjointe EPS Val de Fensch & Val de l'Orme
- 29. Jérôme FOLMER**,
Directeur Adjoint EPS Saint-Avold & Forbach
- 30. Chaben GUETTAF**,
Directeur Adjoint EPS Val de Sarre



PÔLE HANDICAP



CHIFFRES CLÉS



939
bénéficiaires



382,69
ETP



28,8M
de budget



DIDIER TOLLÉ

DIRECTEUR DE PÔLE

En 2021, tout ne s'est pas toujours déroulé comme prévu, Covid oblige, mais nos accompagnements se sont poursuivis avec un bon niveau de qualité.

La pertinence de nos interventions, les libertés individuelles et la protection de la vulnérabilité, la protection des données à caractère personnel qui avaient parfois, au début de la crise sanitaire, ouvert des questionnements ou débats, ont nécessité le maintien d'une vigilance constante mais sans remise en cause particulière.

Nos professionnels ont poursuivi les innovations qui avaient fait leurs preuves pour maintenir le lien avec les usagers durant les périodes de confinement. Mais, leur quotidien est resté fortement impacté par des absences malgré une importante solidarité de tous qui a grandement facilité nos missions. L'actualisation permanente de nos plans de continuité de l'activité et les mesures sanitaires indispensables à la sécurité y ont contribué.

La démarche d'évaluation interne de tous nos établissements et services s'est finalisée. Elle a mobilisé la participation de l'ensemble des professionnels, des partenaires, des usagers et de leurs familles non sans mal car impactée régulièrement par les urgences sanitaires.

Odile et Charlotte, chevilles ouvrières, se sont particulièrement mobilisées pour l'assistance aux équipes, obtenir un résultat harmonisé et permettre aussi une première évaluation de pôle.



LA CRISE N'A PAS ENTRAVÉ NOS RÉFLEXIONS

Le projet d'Entreprise Adaptée devrait se concrétiser en 2022. Les échanges se poursuivent avec le CD pour trouver une issue favorable au projet PHV porté par le Haut Soret. Le projet de restructuration architecturale des locaux de l'IMP est finalisé pour un démarrage des travaux en 2022.

La montée en charge de 20 places supplémentaires au SESSAD Autisme s'est faite non sans mal car la prise de possession de nouveaux espaces au sein de l'INJS a été malaisée.

Le DITEP occupe sa nouvelle salle polyvalente.

A Morhange, alors que les travaux de l'ancien internat débutaient, les équipes ont investi le LEP où des locaux ont été réhabilités afin d'accueillir le SAS Equipe Mobile dédié à la prise en charge des jeunes de l'ASE porteurs de handicaps.

L'audit diagnostic du service Patrimoine a permis l'élaboration d'un nouveau PPI qui attend sa validation lors des prochaines rencontres en vue du renouvellement du CPOM.

Sur l'année, nos investissements se sont élevés à 1 255 000 €.

La totalité de nos établissements et services éprouve des difficultés à recruter pour toutes les catégories d'emploi. Nous sommes confrontés à une véritable pénurie de personnels. La gestion de nos ressources humaines en a été fortement impactée car à cela s'ajoute l'absentéisme lié au covid. 274 contrats (190 CDD, 84 CDI) ont été rédigés sur l'année.

Malgré cela nos équipes continuent à se mobiliser pour répondre aux orientations du virage du tout inclusif. L'expérience vécue ces deux dernières années a déjà modifié nos environnements. Il est probable qu'elle les modifie encore plus profondément. D'autres dispositifs répondant aux besoins non couverts ou à ceux d'usagers sans solution verront le jour. Pour accompagner ces mutations, nos professionnels continueront collectivement à apporter des réponses adaptées aux aspirations et besoins identifiés sans négliger la préservation des moyens existants.

MERCI À TOUS LES PROFESSIONNELS, AUX CADRES ET DIRECTEURS QUI SE SONT MOBILISÉS À MES CÔTÉS.





PARCOURS AUTISME

107 PLACES LABELLIÉES

Le pôle handicap du CMSEA bénéficie de 107 places labellisées par l'Agence Régionale de Santé Grand Est dédiées à l'accompagnement de personnes porteuses de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA).

Tout au long de leur vie ces bénéficiaires peuvent trouver des réponses adaptées à leurs besoins spécifiques.

Conscients que la permanence des interventions et leur cohérence dans la durée sont nécessaires à l'accompagnement et au suivi des personnes atteintes de TSA et de leur famille, les établissements ont développé une démarche collective de réflexion et de création d'outils partagés afin de construire un véritable « parcours autisme » au sein du pôle.

L'enjeu principal est d'améliorer au sein de toutes nos structures la diversité et la qualité des interventions, tant éducatives que thérapeutiques, scolaires et professionnelles auprès des personnes avec TSA pour :

- Favoriser une plus grande inclusion sociale ;
- Une meilleure participation sociale ;
- Une qualité de vie à la mesure des besoins de ces personnes et de leurs familles.



RÉPARTITION DES PLACES AU SEIN DU PÔLE HANDICAP

IMP ESPERANCE

24 JEUNES
de 6 à 14 ans



12
PORTEURS DE TSA

IMPRO DE MORHANGE

77 JEUNES
de 14 à 20 ans



15
PORTEURS DE TSA

SESSAD AUTISME

45 JEUNES
de 2 à 20 ans



TOUS
PORTEURS DE TSA

dont **10 PLACES**
pour les moins de 7 ans



TOUS
SESSAD PRÉCOCE

DAME LA HORGNE

IMPRO, SESSAD PRO, SAFTÉ, UEA

104 JEUNES
de 14 à 20 ans



20
PORTEURS DE TSA

ESAT L'ATELIER DES TALENTS

268 TRAVAILLEURS
de 20 à 60 ans



15
PLACES RÉSERVÉES
AUX PORTEURS DE TSA

Les bénéficiaires porteurs de TSA au Hameau Le Haut Soret ont la possibilité de vivre en milieu ordinaire grâce aux équipes du SAHTHMO et du dispositif de l'habitat inclusif.





Le Dispositif Intégré Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (DITEP) accompagne des enfants, âgés de 6 à 16 ans, présentant des difficultés psychologiques dont l'expression notamment l'intensité des troubles du comportement perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Profil des bénéficiaires en 2021



12
filles



104
garçons

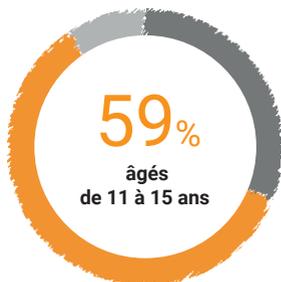
ont été accompagnés par l'établissement

Soit,

de 6 à
10 ans

de 11 à
15 ans

de 16 à
19 ans



87%
des bénéficiaires
sont porteurs de TCC

L'ESPACE SNOEZELLEN

En mai 2021, après plusieurs mois de travaux, le vieux gymnase du DITEP a fait peau neuve pour devenir une salle polyvalente dédiée à la pratique sportive des enfants mais aussi à des séminaires ou animations festives (fêtes de Noël, spectacles).

Totalement rénové et restructuré, ce nouvel espace vient répondre aux besoins des enfants de l'établissement avec le matériel indispensable à la pratique de sports individuels et collectifs et se voit doté d'une Salle Snoezelen entièrement équipée ainsi que d'une Salle de boxe thérapeutique. C'est aussi un espace qui nous permet d'organiser à grande échelle des événements rythmant la vie de l'établissement.

Ainsi depuis son ouverture, la salle polyvalente a accueilli en son sein :

- Des temps de séminaire à destination des professionnels du DITEP et autres établissements dans une démarche de développement continu des pratiques professionnelles.
- Les parents du service ambulatoire ont été réunis à la rentrée scolaire afin de lancer l'accompagnement de l'année dans un moment d'échange et de convivialité.
- La journée régionale, en février, des Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarité.



IMPRO MORHANGE

AU BUDGET :



98 places



89,21 ETP



L'IMPro de Morhange assure une éducation adaptée et des soins aux personnes accueillies âgées de 14 à 20 ans dans le but de favoriser leur plein épanouissement, la réalisation de toutes leurs potentialités (intellectuelles, affectives et corporelles) leur inclusion la plus large possible dans tous les domaines de la vie sociale.

Profil des bénéficiaires en 2021



22
filles



80
garçons

ont été accompagnés par l'établissement

RÉNOVATION DE L'IMPRO

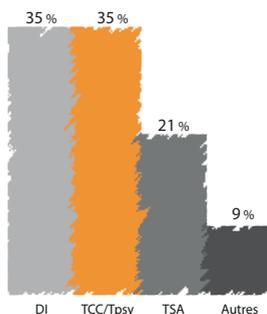
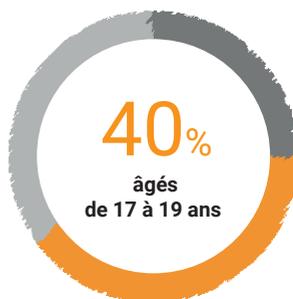
En mars 2021, la structure du bâtiment "historique" sis au 4 rue du Calvaire à Morhange a déménagé vers les locaux de l'ancien Lycée Professionnel, sis au 2 route de Conthil à Morhange.

Avant cela, plusieurs mois de travaux dans l'ancien Lycée ont été nécessaires pour accueillir au mieux les jeunes et les professionnels dans des conditions optimales de sécurité.

La quasi-totalité de l'activité a été transférée en une semaine ce qui a constitué une performance logistique réalisée de concert par l'ensemble de nos professionnels de l'établissement.

Cette situation provisoire perdurera jusqu'à l'achèvement des travaux de réfection et de réagencement de l'internat, prévu à la fin du 1er trimestre 2023.

Soit,



35%
présentent
une déficience
intellectuelle et
des troubles du
comportement



LES SECTEURS "HANDICAP" + "PROTECTION DE L'ENFANCE" S'ASSOCIENT :

SAS & Équipe Mobile

Ce dispositif a vocation à développer des actions cohérentes, coordonnées sur le territoire de la Moselle afin d'offrir des réponses adaptées aux enfants, adolescents et jeunes majeurs confiés à l'Aide sociale à l'Enfance (ASE) se trouvant simultanément en situation de handicap.



1

filles



3

garçons

ont été accompagnés par le dispositif



L'année 2021 a été marquée par l'ouverture au mois de juillet de nouveaux dispositifs.

Le dispositif SAS et l'équipe mobile « Handicap-ASE », sont des dispositifs expérimentaux proposés aujourd'hui par le CMSEA, répondant à une demande des pouvoirs publics et financé de manière conjointe entre le département de la Moselle (pour le compte de l'aide sociale à l'Enfance) et l'ARS Grand Est (pour le compte de la MDPH).

Au croisement du pôle handicap et du pôle protection de l'enfance, ces dispositifs ont pour vocation de fluidifier les parcours de mineurs et jeunes majeurs jusqu'à 20 ans confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et présentant une situation de handicap, dont leur vulnérabilité nous oblige à renforcer et diversifier les réponses à leurs besoins par une expertise croisée notamment avec des prestations éducatives et thérapeutiques.

SESSAD AUTISME

AU BUDGET :

 **45** places  **19,68** ETP

Le Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile (SESSAD) accueillant des enfants âgés de 2 à 20 ans présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme, est amenée à repenser son organisation et ses pratiques dans une démarche d'évaluation des activités et de la qualité des prestations délivrées afin d'améliorer continument la réponse aux besoins des personnes que nous accompagnons.

Profil des bénéficiaires en 2021



8

filles



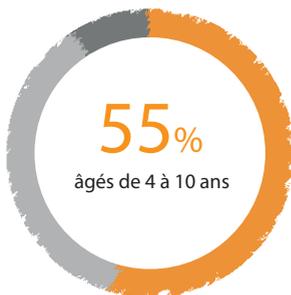
48

garçons

ont été accompagnés par l'établissement

Soit,

-  de 4 à 10 ans
-  de 11 à 15 ans
-  de 16 à 20 ans



100%
des bénéficiaires
sont porteurs de TSA



EXTENSION DU SESSAD

En décembre 2020, une réponse favorable à un appel à projet de l'ARS a permis une reconnaissance de l'expertise du SESSAD Autisme en matière d'accompagnement de personnes porteuses de TSA au sein des TND, par le développement de notre offre de service en direction d'un plus large public.

Ainsi, dès le 1er Mars 2021, suite à l'autorisation d'extension de places, le service a mis en œuvre son plan de développement de l'activité. Le service a procédé à 30 admissions au cours de l'année permettant d'atteindre la capacité autorisée de 45 places. Nous nous sommes saisis de cette période de changement pour réorganiser notre activité et proposer des prestations spécifiques en direction :

- Des plus jeunes (de moins de 7 ans) dans le cadre d'une section dite « SESSAD Précoce » en leur octroyant 10 places dédiées ;
- De 15 jeunes adolescents scolarisés en ULIS collège ou lycée.

Notre service s'est enrichi des compétences de plusieurs professionnels qui ont rejoint notre équipe.

Des élections de représentants de parents se sont déroulées et vont permettre de mettre en place des réunions d'échanges et de concertation régulières.



IMP ESPÉRANCE

AU BUDGET :



24 places



12,51 ETP

Les enfants accueillis à l'IMP Espérance sont en situation de handicap en raison d'une altération des fonctions intellectuelles (déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés) et/ou de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) pouvant être un syndrome autistique caractérisé.

Profil des bénéficiaires en 2021



9

filles



19

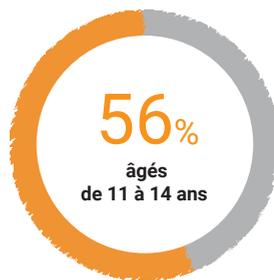
garçons

ont été accompagnés par l'établissement

Soit,

■ de 8 à 10 ans

■ de 11 à 14 ans



48%
présentent une déficience intellectuelle et des troubles autistiques

LA JOURNÉE DE L'AUTISME

Le 2 avril 2021 avait lieu la journée mondiale de sensibilisation à l'Autisme. Le Comité de Pilotage Autisme du pôle Handicap du CMSEA avait pour l'occasion envie de mettre à l'Honneur les artistes Artistes. Pour ce faire les usagers des établissements concernés qui ont pu réaliser eux-mêmes des œuvres « à la manière » des artistes porteurs de TSA parmi lesquels on compte notamment Handy Warrol, Tim Burton et bien d'autres encore.

Les élèves de l'IMP Espérance se sont donc attelés à la réalisation de tableaux et d'objets pour proposer une exposition virtuelle, Covid oblige, aux parents, partenaires et autres habitués. Les créations, parfois très proches du modèle original, ont ainsi pu mettre en valeur les qualités artistiques de chacun.



DAME LA HORGNE

AU BUDGET :

 **104** places  **78,20** ETP

Le Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif accueille des jeunes, âgés de 14 à 20 ans, en situation de handicap. Ils présentent une altération des fonctions intellectuelles et/ou psychique, avec ou sans troubles associés et/ou de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA), ou d'un handicap rare.

Profil des bénéficiaires en 2021



59
filles

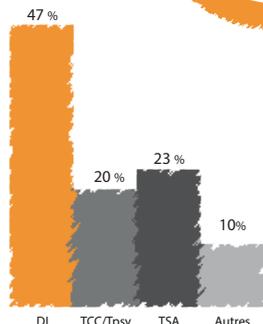
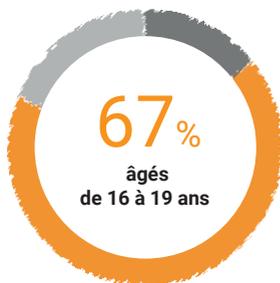


96
garçons

ont été accompagnés par l'établissement

Soit,

-  de 11 à 15 ans
-  de 16 à 19 ans
-  de 20 à 27 ans



47%
des bénéficiaires
présentent une
déficience
intellectuelle

LA FONCTION DE COORDINATION DE PARCOURS

Depuis le passage en DAME, le déploiement de parcours diversifiés mobilisant les ressources dans et hors les murs nous a conduit à développer les fonctions de coordination. Les 11 coordonnateurs de parcours dont 3 référents inclusion sont les garants de la cohérence du parcours du jeune. Cette équipe managée par la directrice adjointe est composée essentiellement d'éducateurs spécialisés, notamment ceux de l'ex service relations familles et préparation à la sortie.

Le rôle de coordonnateur du parcours de l'adolescent* :

Portier : il ouvre des portes pour la personne et son projet de vie

Courtier : il recherche et négocie les meilleures prestations

Avocat : il défend la cause de l'élève et fait valoir ses droits

Coach : il soutient activement, conseille et mobilise l'élève

*Approche développée lors du Webinaire Creai Grand Est portant sur la transformation de l'offre (03/02/2022)



Le DAME La Horgne coordonne ses activités avec les acteurs des secteurs d'activités suivants :

Santé, Culture (des sports et des loisirs), Intervenants de la vie scolaire, Domicile et services externes, Logement et hébergement, acteurs du social, Le soutien par les pairs, Formation professionnelle et emploi.

ESAT "L'ATELIER DES TALENTS"

AU BUDGET :

 **258** places  **60,87** ETP

L'ESAT L'Atelier Des Talents offre la possibilité d'une insertion professionnelle et sociale adaptée aux besoins des personnes adultes en situation de handicap qui ne peuvent momentanément ou durablement travailler, ni dans les entreprises ordinaires, ni en entreprises adaptées, ni exercer une activité indépendante.

Profil des bénéficiaires en 2021



92
femmes

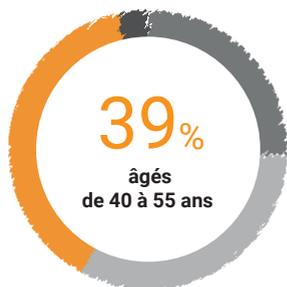


185
hommes

ont été accompagnés par l'établissement

Soit,

-  de 20 à 29 ans
-  de 30 à 39 ans
-  de 40 à 55 ans
-  > 55 ans



100%
des bénéficiaires présentent
une Déficience Intellectuelle



PARTENARIAT AVEC LE MET'

Le Met' et l'ESAT L'Atelier Des Talents du CMSEA travaillent à l'élaboration d'un guide d'accès au réseau simplifié, basé sur le modèle FALC (Facile à lire et à comprendre).

Permettre aux personnes déficientes intellectuelles d'accéder plus facilement aux transports en commun, c'est là toute l'ambition de ce manuel.

La méthode FALC permet de rendre accessibles les informations pour les personnes ayant un handicap intellectuel. Il s'agit d'une version simplifiée d'un texte. Elle répond à cinq grandes règles, établies au niveau européen : utiliser des mots d'usage courant, faire des phrases courtes, associer des pictogrammes au texte, clarifier la mise en page, aller au message essentiel. Elle apporte également un soutien aux personnes illettrées ou qui ne maîtrisent pas la langue du pays.

Un groupe de travail constitué d'agents de Metz Métropole, d'éducateurs et de bénéficiaires de l'ESAT s'est réuni pour travailler à la rédaction du fascicule. « Chaque partie sera validée et coécrite avec des bénéficiaires de l'ESAT afin que l'on s'assure à chaque moment de la construction de ce document de la bonne compréhension des termes utilisés », précisent les deux parties prenantes.



HAMEAU LE HAUT SORET

AU BUDGET :



83,33

ETP

Le Hameau le « Haut-Soret » est un ensemble de dispositifs voués à l'hébergement, à l'accueil et au suivi des personnes en situation de handicap, présentant une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés (troubles psychiques, altération des fonctions physiques ou sensorielles, TSA...) âgées de plus de 20 ans, avec ou sans activité professionnelle.



NOUVEAUX PARTENARIATS 2021...

L'année 2021 a permis de renforcer et de développer nos partenariats en faveur notamment du bien-être et de l'inclusion de nos résidents.

Un nouveau partenariat avec le collectif « Un avenir après le travail » a été mis en place afin d'accompagner nos résidents au départ à la retraite.

Parallèlement, diverses actions tournées vers la reprise du travail dans nos ESAT partenaires ont été déployées dans notre accompagnement au quotidien.

Plusieurs projets ont aussi favorisé l'inclusion des personnes vivant avec un handicap, dans le cadre de conventions de partenariat signées avec les mairies de Metz et de Saint Julien les Metz.

Ainsi une exposition d'œuvres réalisées par nos usagers s'est tenue pendant plusieurs mois à Saint Julien lès Metz, à partir desquelles ont été réalisées des cartes de vœux et des marques pages.

Le partenariat avec la ville de Metz a permis d'associer nos résidents à plusieurs manifestations en collaboration avec les équipes de la ville.

De plus, l'année 2021 a permis de relancer notre engagement avec les associations se mobilisant pour le sport adapté, mais aussi de concrétiser un nouveau partenariat pour la médiation animale.

AUTRES PROJETS EN 2021

- ▶ Finalisé avec les équipes et résidents, le nouveau projet d'établissement a été présenté au CVS et validé par le Conseil d'Administration.
- ▶ Poursuite et déploiement du dossier Unique de l'Usager
- ▶ Mise en place de groupes d'analyse de pratiques en appui aux professionnels.



FAP

 **91** places

Le Foyer d'Accueil Polyvalent accompagne les personnes travaillant en ESAT.

Cet accompagnement doit s'adapter à la présence en journée d'un nombre croissant d'usagers éloignés de l'emploi.

Profil des bénéficiaires en 2021



27

femmes



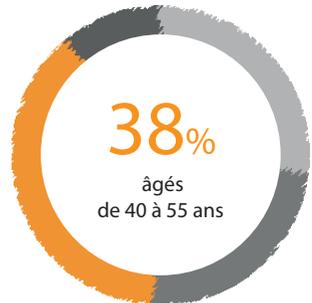
61

hommes

ont été accompagnés par l'établissement

Soit,

-  de 20 à 29 ans
-  de 30 à 39 ans
-  de 40 à 55 ans
-  > 55 ans



100%

des bénéficiaires présentent une Déficience Intellectuelle

En 2021, au sein du FAP...

SAHTHMO



53 bénéficiaires

Le Service d'Accompagnement à l'Hébergement des Travailleurs Handicapés en Milieu Ouvert accompagne les personnes travaillant en ESAT ou ayant travaillé en ESAT. Ces personnes vivent en logement autonome ou s'engagent dans un projet imminent vers un logement autonome.



22
femmes



38
hommes

ont été accompagnés par le service

Soit,

- de 20 à 29 ans
- de 30 à 39 ans
- de 40 à 55 ans
- > 55 ans



HABITAT INCLUSIF



15 places

L'habitat inclusif est une solution de logement adaptée pour les personnes en situation de handicap. Alternative à la vie à domicile ou en établissement, les bénéficiaires vivent avec plus d'autonomie en milieu ordinaire et gardent la sécurité de l'accompagnement.

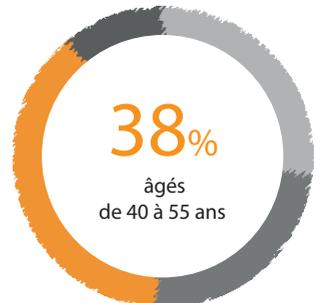


12
hommes

ont été accompagnés par le service

Soit,

- de 20 à 29 ans
- de 30 à 39 ans
- de 40 à 55 ans
- > 55 ans



Le Foyer de vie

 **23** places

Le Foyer de Vie accueille des adultes handicapés ayant une certaine autonomie pour leur proposer des animations et activités en fonction de leur handicap.

Le Foyer de Vie est destiné aux personnes ne relevant ni d'un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), ni d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), ni d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM).



11

femmes



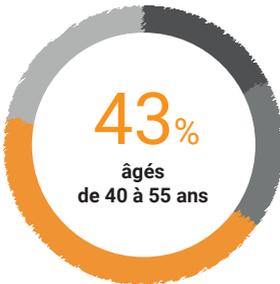
14

hommes

ont été accompagnés par l'établissement

Soit,

-  de 20 à 29 ans
-  de 30 à 39 ans
-  de 40 à 55 ans
-  > 55 ans



Le FAM

 **15** places

Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) propose un hébergement et un accompagnement à tout adulte handicapé gravement dépendant qui n'arrive pas à réaliser seul les actes de la vie courante. La totalité des personnes bénéficie d'une mesure de protection juridique.

Les bénéficiaires sont accompagnés dans le cadre d'activités de soutien, de socialisation et de maintien des acquis.



6

femmes



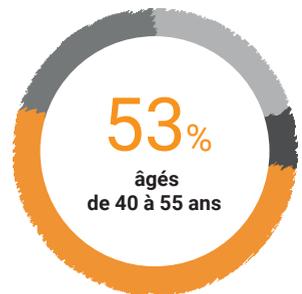
10

hommes

ont été accompagnés par l'établissement

Soit,

-  de 20 à 29 ans
-  de 30 à 39 ans
-  de 40 à 55 ans
-  > 55 ans





PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE



1

DIRECTION
DE PÔLE

PLACEMENT
FAMILIAL

SPFS SERAD SPFS
COALA

PLACEMENT EN
ACTIVITÉ DE
JOUR

CAMÉLÉON

ACTIONS ÉDUCATIVES ET
INVESTIGATIONS

AEMO MJIE

HÉBERGEMENT ET
ACCOMPAGNEMENT

MNA DASA CER
MECS MECS DADT
LA VERSÉE GRAND CHÊNE
ACCUEIL MECS
PARENTAL LES 5 CHEMINS

CHIFFRES CLÉS



+4 400
bénéficiaires



493,89
ETP



30,4M
de budget



YVES POINSIGNON **DIRECTEUR DE PÔLE**

RESTER POSITIFS...

Reste notre ambition après cette année 2021 une nouvelle fois fortement marquée par la crise sanitaire avec des conséquences encore contraignantes sur les organisations et la prise en charge. En résulte une accumulation de fatigue du côté des professionnels à laquelle vient s'ajouter une grave pénurie des recrutements que nous n'avions pas anticipée.

RESTER POSITIFS...

Et ne pas s'inquiéter du désintérêt pour nos métiers du travail social qui rend aujourd'hui les recrutements impossibles. Que faut-il en penser ?

Nous ne pouvons que constater cet assèchement de nos effectifs, particulièrement des personnels diplômés qui ne candidatent plus et qui souvent même nous quittent pour des conditions de travail moins contraignantes et des salaires bien supérieurs.

ET POURTANT IL FAUT LE REDIRE : QUEL PLUS BEAU MÉTIER QUE DE CONTRIBUER À LA PROTECTION DES ENFANTS, DE PARTICIPER À LEUR ÉDUCATION AU CÔTÉ PARFOIS DE PARENTS MALMENÉS, POUR DONNER UN AVENIR ET UN ESPOIR À CES FAMILLES ?

RESTER POSITIFS...

En espérant une rapide revalorisation salariale pour notre secteur au travers du Ségur qui permettrait de conserver quelques collaborateurs qui se questionnent mais y croient encore. Cela suffira-t-il à attirer de nouveaux professionnels en remplacement des départs ou pour nous rejoindre sur de nouveaux projets ?

En protection de l'enfance, nous continuons à perdre des personnels, à peiner à en recruter et à constater une baisse générale de la compétence par le manque de diplômes.

RESTER POSITIFS...

En faisant face à une activité toujours plus élevée avec une hausse du placement et des sollicitations constantes à la suractivité. Toutes nos MECS sont au-delà de 100% d'occupation. Une activité très / trop élevée, préoccupante même, car traduisant le malaise d'une société qui peine à protéger tous ses enfants.

RESTER POSITIFS...

Dans un contexte départemental où la qualité du partenariat nous a jusqu'à ce jour toujours conduit à répondre favorablement et solidairement.

En 2021 nous avons expérimenté l'entrée du dispositif AEMO porté par le SAEI en CPOM. Nous y étions favorables et pensions sécuriser l'activité dès lors que nous aurions suffisamment de marges de manœuvre pour l'organiser. Le constat est plus mitigé. Le travail de régulation de l'activité sur les 5 territoires mosellans est impossible dès lors que le niveau d'activité a toujours été maximum. Il se traduit et explique l'essentiel du déficit de l'année et empêche toute marge de manœuvre et toute souplesse dans le périmètre du CPOM.

RESTER POSITIFS...

Même si nous craignons un risque pour les projets à venir : face à l'insuffisance des budgets, à la difficulté de recrutement des personnels, mais aussi dans un contexte de révision de la convention collective et de mise en œuvre progressive de normes d'encadrement dans les MECS, que sera-t-il des orientations prises pour les années à venir et de la capacité du département à les soutenir ? Nos relations nous permettent un dialogue et un échange constructif et le CMSEA se sent totalement solidaire des interrogations que la situation actuelle fait peser sur la collectivité départementale.

RESTER POSITIFS...

Malgré tout parce que nous sommes envers et contre tout convaincu de l'importance de la mission et de son intérêt général auprès des familles et au service des enfants.

Nous resterons militants et engagés afin d'améliorer la qualité de service et d'innover dans l'intérêt commun.

Nos professionnels administratifs, services généraux et éducatifs, nos cadres éducatifs, nos directeurs forment un collectif soucieux de la mission et déterminé.

En 2022 nous maintiendrons nos efforts pour ajuster et créer des prestations nouvelles (séjour de remobilisation, tempoados, accueil familial adapté, accueil thérapeutique mixte, caméléon classique ou préventif) parce que nous pensons que c'est une force de se tourner vers l'avenir et de...

RESTER POSITIFS !





LA PARENTALITÉ POUR TOUS

**Muriel MATMAT, cheffe de service au SERAD du DADT
& David Boyon, chef de service du SERAD du SPFS répondent à nos questions**

Qu'est ce que c'est ?

M.M. : Il s'agit d'un accompagnement spécifique pour les enfants dont l'un des parents est porteur d'un handicap physique ou psychique.

En quoi ça consiste ?

D.B. : Nous intervenons au domicile des parents pour travailler, avec eux, sur les zones de risque et/ou de danger qui caractérisent le suivi éducatif de leur enfant.

M.M. : Les parents sont souvent en situation de "mal-être" lié à leur handicap. Cette situation peut amener des problématiques relationnelles, de couple, d'insertion, dans la gestion du quotidien, pour d'autres, d'addiction... L'accompagnement est adapté à chaque situation pour garantir la sécurité de l'enfant.

Comment travaillez-vous avec les parents ?

D.B. : Nous travaillons à partir des compétences parentales et des habilités pratiques de chacun pour amener la famille à élaborer des solutions protectrices et adaptées à leur enfant. Le but est de faire avec les parents, pour leur montrer, leur apprendre...

Nous proposons en parallèle des groupes de paroles qui offrent l'opportunité d'échanger avec d'autres parents dans la même situation. Des ateliers sont également organisés afin de consolider les compétences acquises.

Quelles compétences sont mobilisées ?

M.M. : Nous associons les compétences de nos éducateurs spécialisés avec celles de nos CESF (Conseillers en Économie Sociale et Familiale). Ils travaillent en binôme pour permettre une meilleure expertise de la situation et apporter des solutions qui correspondent aux problématiques rencontrées. Des partenaires externes comme les CMP (Centres Médico-Psychologique) viennent compléter l'accompagnement des parents, de la famille.

D.B. : Des temps d'échanges sont également organisés avec les acteurs du suivi éducatif. Ils permettent de bénéficier de l'évaluation de chacun sur la situation et rendre l'accompagnement optimal.

Ces binômes de professionnels assurent beaucoup de suivi éducatif en même temps ?

D.B. : A ce jour, nous avons un binôme de professionnels par SERAD. Chaque binôme est mobilisé sur 3 suivis en moyenne lui permettant d'intervenir quotidiennement auprès des familles.

Nous débutons dans cette spécificité d'accompagnement, il faudra donc attendre le rapport 2022 pour des chiffres plus précis !

A SUIVRE...

SPFS SERAD SPFS

AU BUDGET :



97,79 ETP



Le SPFS



100 places

Le Service de Placement Familial Spécialisé (SPFS) accueille, par le biais de 73 assistants familiaux, des enfants âgés de 0 à 18 ans éloignés de leur famille en raison de difficultés d'ordre social et/ou éducatif.

Profil des bénéficiaires en 2021



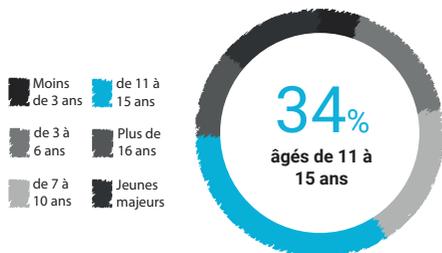
51
filles



59
garçons

ont été accompagnés par le service

Soit,



12 mois
de prise en charge moyenne

Le SERAD SPFS



25 places

Le Service Éducatif Renforcé d'Accompagnement à Domicile du SPFS accompagne des enfants, âgés de 0 à 18 ans, habitant sur le territoire de Sarreguemines.

Profil des bénéficiaires en 2021



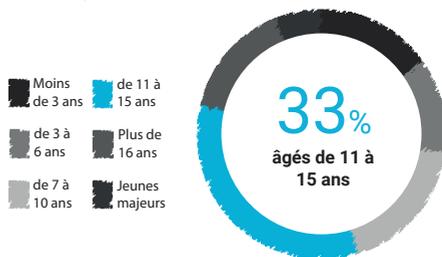
13
filles



20
garçons

ont été accompagnés par le service

Soit,



1^{1/2} ans
de prise en charge moyenne

DU CÔTÉ DE COALA...



L'accueil d'urgence du tout petit est un dispositif dans le champ de la protection de l'enfance qui vise à accueillir les enfants âgés de 0 à 3 ans chez un assistant familial ASE.

Ce projet a pour but d'éviter l'accueil en collectivité à un tout jeune enfant et de lui proposer un accompagnement individualisé adapté à ses besoins et en proximité de sa famille.

Le plateau technique pour l'accueil d'urgence du tout petit du SPFS a une capacité de 4 places et couvre l'axe Sarreguemines-Sarregourg.

- L'ASE, service gardien pilote le projet de l'enfant ;
- L'enfant est accueilli chez une assistante familiale du SAF ;
- Le plateau technique du SPFS accompagne l'assistant familial ASE dans son quotidien, les rencontres parents/enfants, l'observation de l'enfant et les compétences de la famille ;
- Au terme de 3 mois d'accompagnement il est demandé au SPFS une préconisation d'orientation qu'il s'agira de mettre en œuvre dans les trois mois suivants.

Profil des bénéficiaires en 2021



11
enfants

ont été accompagnés par le service

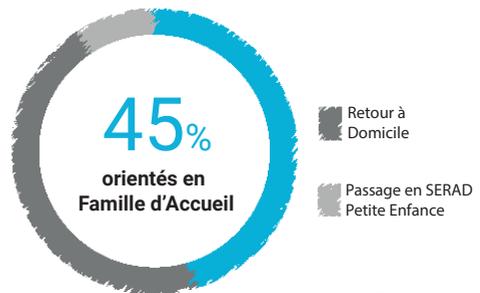
Soit,

5 Orientés en Famille d'Accueil

5 Retours à domicile

1 Passage en SERAD petite enfance

&



SAEI

AU BUDGET :



+3 600



80,37 ETP

mesures

Le Service d'Action Educative et d'Investigation constitue une des réponses propose une assistance éducative, au bénéfice des mineurs âgés de 0 à 17 ans, confiés sur décision judiciaire des jeunes des enfants.

Le service regroupe deux missions:

- L'exercice de Mesures Judiciaires d'Investigation Educatives (MJIE)
- Les Mesures d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO).

41^{ÈMES} ASSISES DU CNAEMO

L'année 2021 au SAEI est marquée par les Assises du Carrefour National des Associations de Milieu Ouvert (CNAEMO).

Les 41èmes Assises Nationales du CNAEMO se sont tenues à Metz les 29, 30 septembre et 1er octobre 2021.

Portée par le CMSEA et son service de milieu ouvert, le SAEI, c'est toute une équipe de professionnels qui se sont investis une année durant dans l'organisation de cet événement majeur en Moselle.

Outre la thématique passionnante développée tout au long de ces trois jours (la double vulnérabilité des enfants issus à la fois du handicap et de la protection de l'enfance), c'est d'abord l'engagement sans faille des professionnels du SAEI qu'il faut mettre à l'honneur.



Pour être en mesure de porter un tel événement, ces professionnels ont accepté le challenge osé de cumuler leur activité professionnelle et la mise en œuvre de ces Assises dans un contexte sanitaire peu rassurant.

Pari gagné puisque l'évènement a rassemblé au final plus de 900 professionnels de milieu ouvert issus de toute la France. Il a permis de mettre en lumière les richesses individuelles et collectives mises au service d'un but commun.

Scène ouverte sur le travail partenarial, différents acteurs du Département ou encore de la Protection Judiciaire de la Jeunesse étaient présents sur ces trois journées et ont reconnu le travail remarquable mené par nos travailleurs sociaux, nos cadres, sans oublier nos services administratifs, incontournables dans ce type d'organisation.

Le Groupe Régional du CNAEMO, composé en partie par des professionnels du SAEI, continue d'agir à ce jour et participe aux nombreuses réflexions nationales menées tout au long de l'année.

La MJIE



La Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative (MJIE) a pour but d'évaluer la situation d'un mineur potentiellement en danger. Elle est ordonnée par les Juges des Enfants pour les aider à décider de la poursuite ou non de la procédure pénale. Le SAEI est habilité à exercer 400 mesures.

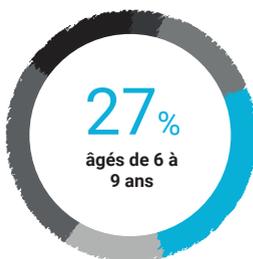
L'AEMO

En 2021...



ont été accompagnés par l'établissement

Soit,



12 mois
de prise en charge moyenne

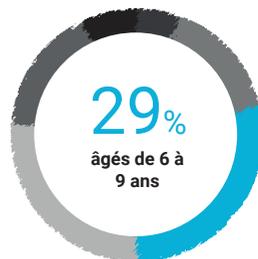
Egalement décidée par les Juges des Enfants, la mesure d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) s'adresse à des familles qui rencontrent d'importantes difficultés dans l'éducation de leurs enfants, en danger ou risquant de l'être. Le SAEI est habilité à exercer 1 300 mesures maximum par an.

En 2021...



ont été accompagnés par l'établissement

Soit,



6 mois
de prise en charge



MECS LA VERSÉE

AU BUDGET :



49 places



43,31 ETP

La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) La Versée accueille des enfants, âgés de 3 à 18 ans. La maison permet un accueil vertical en privilégiant les fratries et un travail collaboratif avec les parents dans l'accompagnement de leur enfant.

Profil des bénéficiaires en 2021



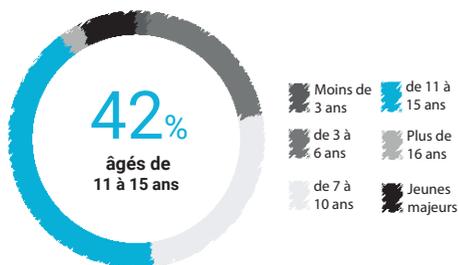
30
filles



39
garçons

ont été accompagnés par l'établissement

Soit,



4 ans

de prise en charge moyenne

UN ENGAGEMENT MILITANT

Après deux périodes de confinement, c'est encore des mesures contraignantes à respecter pour éviter une récurrence de la pandémie.

Malgré toute l'attention portée aux gestes barrières, des cas positifs ont été repérés et, en cascade, de nombreux cas contacts. Et pour la première fois, des enfants, avec pour conséquences une scolarité morcelée.

Une grande fatigue s'est installée chez les professionnels qui ont néanmoins fait preuve d'un engagement sans faille, reléguant au second plan leur « confort » de vie personnelle au bénéfice de l'accompagnement des enfants. Les différents épisodes de rebond du virus a bousculé et déstabilisé pour ne pas dire malmené des équilibres familiaux déjà fragiles. Le Département a sollicité les MECS pour accueillir en urgence, dans la limite de leurs capacités, des enfants dès le mois de juillet. La Versée y a répondu favorablement en accueillant 8 enfants supplémentaires avec des moyens humains et financiers.

Le projet d'établissement profondément revisité avec une place importante réservée à l'accueil de fratries dans les unités de vie en verticalité, dans un esprit maison, a continué à mûrir dans un contexte maîtrisé de turbulences sociales et économiques. Et cet engagement « militant » de toute une équipe de professionnels a permis aux enfants de traverser cette période « inédite » le plus épargnés possible des conséquences de cette crise.

MERCI À CETTE FORMIDABLE ÉQUIPE QUI S'EST ENGAGÉE SANS COMPTER, AUPRÈS DES PLUS FRAGILISÉS, POUR NE LAISSER PERSONNE AU BORD DU CHEMIN.



MECS LE GRAND CHÊNE

AU BUDGET :



40 places



38,55 ETP

La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Le Grand Chêne accueille des enfants, âgés de 3 à 18 ans, dont les familles se trouvent en difficulté momentanée ou durable et ne peuvent, seules ou avec le recours de proches, assumer la charge de l'éducation de leurs enfants.

Profil des bénéficiaires en 2021



16
filles



33
garçons

ont été accompagnés par l'établissement

Soit,

- de 3 à 6 ans
- de 7 à 10 ans
- de 11 à 15 ans
- Plus de 16 ans
- Jeunes majeurs



2^{1/2} ans
de prise en charge moyenne

DU PAPIER POUR L'ENFANCE

Chaque année l'équipe de la maison d'enfants du « Grand Chêne » s'efforce d'offrir le cadre de vie et la prise en charge la plus rassérénante possible aux enfants qui lui sont confiés. L'année 2021 ne fait pas exception à la règle et elle reste marquée par de nombreux événements. Durant cette année, nous avons accompagné 49 enfants et leurs familles pour plus de 14 685 journées réalisées. Dans chacune de ces situations, les enfants et les familles sont restés au cœur des projets.

L'événement qui a marqué cette année 2021 restera le cadeau magnifique de l'association « **du papier pour l'enfance** » en partenariat avec les pompiers de Sarreguemines qui ont offert plus de 23 vélos à nos enfants. De nombreux sourires, de la joie et de magnifiques rencontres qui nous laissent entendre que des personnes s'engagent encore pour aider ceux qui en ont besoin. En effet, ce bilan 2021 est aussi l'occasion de remercier les associations comme « une main pour un espoir », « Laetitia, la joie de vivre » et tant d'autres pour leur engagement.



MECS/ERAD LES 5 CHEMINS

AU BUDGET :



47,01 ETP

La MECS



40 places

La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) « Les 5 Chemins » accueille des enfants, âgés de 3 à 18 ans, dans le cadre d'un placement judiciaire ou administratif. Cette maison pour enfants travaille la relation éducative via la « médiation animale ».

En 2021...



25

filles



32

garçons

ont été accompagnés par l'établissement

Soit,

- de 3 à 6 ans
- de 7 à 10 ans
- de 11 à 15 ans
- Plus de 16 ans
- Jeunes majeurs



4 ans

de prise en charge moyenne

UN BEL ENGAGEMENT DE NOS JEUNES

L'année 2021 reste marquée par de nombreux événements qui ont été traversés relativement sereinement malgré la pandémie. Il nous faut ici reconnaître que cela a été possible grâce à **une équipe de terrain fortement investie**. Durant cette année, nous avons accompagné 57 enfants et leurs familles pour plus de 15 185 journées réalisées au cours desquelles, le souci de co-construire un projet personnalisé est resté au cœur de nos préoccupations.

Si nous devons retenir qu'un seul événement en 2021, c'est le tournoi de football auxquels les jeunes du CMSEA et plus précisément de la « MECS DADT Thionville » et « la MECS les 5 chemins » ont été conviés. Ce tournoi de foot organisé par la CNAPE au stade de France et en partenariat avec le FC Metz restera à n'en pas douter un souvenir inoubliable pour tous les enfants qui ont participé à cet événement. 18 équipes, des surprises, du sport et un bel engagement de nos jeunes. Ce bilan 2021 est aussi l'occasion de remercier les bénévoles et les associations comme « une main pour un espoir » qui nous accompagnent tout au long de l'année au plus grand plaisir des enfants.



Le SERAD

 30 places

Le Service Éducatif Renforcé d'Accompagnement à Domicile (SERAD) « Les 5 chemins » prend en charge des enfants âgés de 3 à 18 ans, habitant Metz et ses environs.

Profil des bénéficiaires en 2021



22
filles

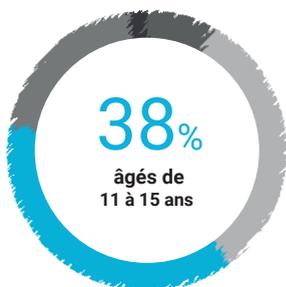


28
garçons

ont été accompagnés par l'établissement

Soit,

-  de 3 à 6 ans
-  de 7 à 10 ans
-  de 11 à 15 ans
-  Plus de 16 ans
-  Jeunes majeurs



UN ENGAGEMENT COLLECTIF

Encore une année riche en événement au « SERAD les 5 chemins ». Nous avons accompagné cette année plus de 50 enfants et leurs familles et pour 55 % d'entre elles la mesure aura duré moins d'un an ce qui est extrêmement court. En effet, le professionnalisme, les formations et les moyens mis en œuvre dans ce service, permettent à nos professionnels de proposer aux enfants et aux familles une prise en charge efficace reconnue au sein du département.

Cet engagement de l'équipe se retrouve dans les moments forts qui ont ponctué l'année 2021 à savoir la participation à la « Saharienne » raid sportif féminin auquel plus de 300 professionnels du CMSEA ont participé cette année et le défilé de mode sur la thématique des « violences conjugales ».

Deux événements qui ont mêlé l'implication des enfants, des parents, des partenaires et de notre équipe pour un spectacle et des émotions que chacun ne pourra oublier.



DADT



70,03 ETP

Le Dispositif d'Accueil Diversifié Thionvillois (DADT) œuvre dans le champ de la Protection de l'Enfance en Moselle. Il vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social tout en préservant sa sécurité, sa moralité et son éducation dans le respect de ses droits et de sa famille.



"SEUL, ON VA CERTAINEMENT PLUS VITE, AU DADT, ENSEMBLE, NOUS IRONS ASSURÉMENT PLUS LOIN!"

L'année 2021 a été marquée au DADT par un **engagement sans faille** des professionnels de tous les services, notamment par la mise en place de nombreux projets transversaux (MECS et SERAD) en direction des enfants et familles accompagnés. Et ce, dans un contexte sanitaire/social contraint connu de tous.

Que ce soit :

- La ligue de football des enfants au Stade de France afin de représenter le FC Metz avec nos collègues de la MECS des 5 chemins (tournoi national de football organisé par la CNAPE avec la présence d'Adrien Taquet, Mohamed Bouhafsi, Jamel Debbouze, Mélissa Theuriau, des joueurs professionnels du PSG et quelques Youtubeurs connus des plus jeunes...)

- Le projet « marche et dépassement de soi » (randonnées et nuits en refuge dans les Vosges tout au long de l'année)
- Le projet « réalise tes rêves » des enfants accueillis au sein des MECS porté par nos amis de l'Association Une Main pour un Espoir à travers lequel chaque enfant a pu réaliser un rêve qui lui tenait à cœur (shopping à paris, Quad, décoration de chambres, rencontrer Pat patrouille, voyager dans un bus blanc...)
- La participation d'une cinquantaine de professionnels, enfants et familles à l'édition 2021 du Metz Trophy dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes avec en prime l'animation d'un spectacle de danse.

Et bien d'autres actions transversales et partenariats encore qui mettent en lumière **l'engagement de tous les professionnels** au quotidien avec le souci de la solidarité et de l'humanité au cœur de leurs interventions en direction des usagers.



Les MECS du DADT

AU BUDGET :

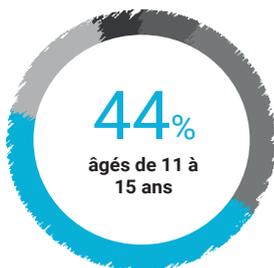
 **59** places

Les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) du DADT accueillent des enfants de 3 à 18 ans rencontrant des difficultés sociales et familiales.

Profil des bénéficiaires en 2021



Soit,



4 ans
de prise en charge moyenne

Le SERAD du DADT

AU BUDGET :

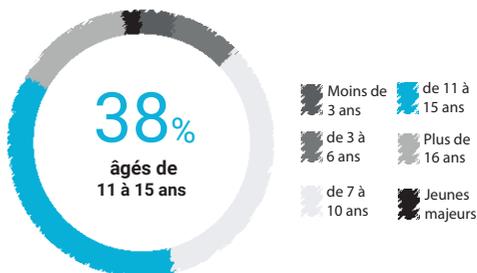
 **33** places

Le SERAD est adossé aux MECS du DADT. Il propose un suivi éducatif à domicile dans un cadre administratif, suite à un contrat passé entre la famille et l'ASE, ou judiciaire, par ordonnance du Juge des Enfants, confiant l'enfant à l'ASE en vue d'une mesure SERAD.

Profil des bénéficiaires en 2021



Soit,



+12 mois
de prise en charge moyenne

L'Assistante Familiale du DADT

 **1** fille

a été accompagnée par l'assistante familiale du DADT en 2021

DASA

AU BUDGET :



45,81 ETP

MAIS



25 places

La Maison d'Accueil et d'Insertion Sociale (MAIS) du DASA accueille des adolescents, âgés de 16 à 18 ans, qui sont en rupture sociale et/ou familiale, ou présentant des souffrances affectives et psychologiques ou en «difficulté de projet» ou de projection.

Profil des bénéficiaires en 2021



33
filles

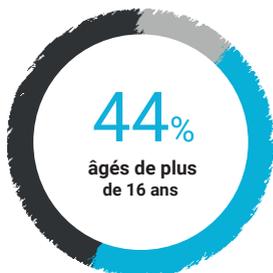


8
garçons

ont été accompagnés par le service

Soit,

- de 11 à 15 ans
- Plus de 16 ans
- Jeunes majeurs



3 ans

de prise en charge moyenne

UNE ANNÉE DYNAMIQUE

La prise en charge des jeunes au DASA s'est étoffée avec le déménagement de Mousqueton au centre-ville de Metz et le déménagement de la MECS dans une maison à Borny. Nous avons également vu aboutir les travaux de réaménagement de l'accès à l'autonomie qui compte aujourd'hui 12 studios internes.

L'année fut également marquée par des actions communes entre les différents services du DASA (activités, séjours, marche, repas de Noël, formation, ...) ce qui a permis aux jeunes et aux professionnels de vivre des moments de partages et de convivialité.



MET

 7 places

La Maison Éducative et Thérapeutique (MET), pionnière dans la prise en charge des adolescentes dites «incasables» dans les MECS classiques, accueille dans une durée limitée, des adolescentes âgées de 13 à 18 ans présentant des difficultés cumulées sur le plan psychologique, psychiatrique, éducatif, scolaire, familial, social et parfois judiciaire.

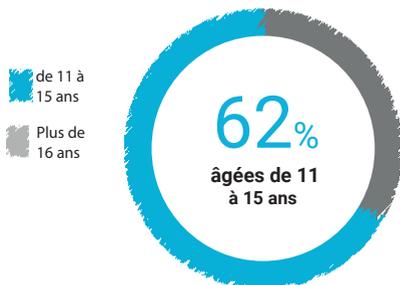
Profil des bénéficiaires en 2021



13
adolescentes

ont été accompagnés par le service

Soit,



1^{1/2} ans
de prise en charge moyenne

Mousqueton

 20 places

Mousqueton accompagne des mineurs, âgés de 13 à 17 ans. Ce service propose un accompagnement diversifié pour des adolescents en rupture familiale ou institutionnelle à partir des lieux où ils se trouvent (errance, famille, fugue, tiers,...).

Profil des bénéficiaires en 2021



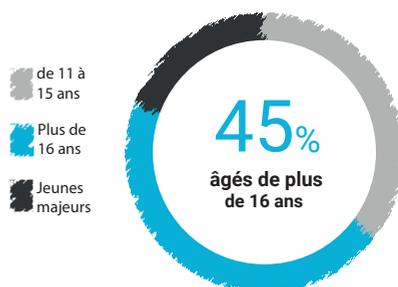
16
filles



15
garçons

ont été accompagnés par le service

Soit,



2^{1/2} ans
de prise en charge moyenne

CAAA

AU BUDGET :



25 places



24,95 ETP

Le Centre d'Accueil et d'Accompagnement pour Adolescents (CAAA) accueille des jeunes, âgés de 13 à 18 ans, présentant des troubles du comportement se traduisant par des passages à l'acte et se trouvant en difficulté dans leur milieu familial, social et scolaire.

Profil des bénéficiaires en 2021



14
filles

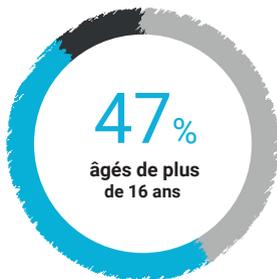


22
garçons

ont été accompagnés par l'établissement

Soit,

- de 11 à 15 ans
- Plus de 16 ans
- Jeunes majeurs



1 1/2 ans
de prise en charge moyenne

UNE ÉVOLUTION PERMANENTE

Nous avons réussi à développer 4 studios en interne et, depuis le début de l'année 2021, nous avons également deux studios en externe ce qui nous permet aujourd'hui de travailler l'autonomie auprès d'adolescents qui ne peuvent se projeter dans la majorité autrement. Nous pouvons ainsi continuer à les accompagner dans un projet social et professionnel sur leur territoire sans éviter de nouvelles ruptures.

L'année 2021 est également marquée, pour nous, par la mise en œuvre du service famille. Ce service nous permet aujourd'hui de travailler les liens familiaux en proximité et d'affiner nos observations pour adapter au mieux le travail.

Après une année de crise sanitaire et de restrictions nous avons réussi tout de même sur l'année 2021 à concrétiser deux camps à destination des adolescents. Ces deux camps, un dans l'Hérault et l'autre dans les Vosges, ont fait un bien fou à nos ados mais également aux professionnels par la richesse des lieux et des activités proposées.

En parallèle, notre partenariat avec le centre social de Faulquemont a également permis aux adolescents de bénéficier d'activités diverses durant les périodes scolaires et les mercredis et de sortir aussi des murs de notre maison.

Pour conclure nous avons deux nouveaux pensionnaires qui font la joie de tous ! "SCAR" et "SIMBA".



CER 57

AU BUDGET :



7 places



12,63 ETP

Le Centre Éducatif Renforcé exerce un accueil en hébergement des mineurs de 13 à 18 ans placés par la juridiction dans un cadre pénal, sur une durée variable (entre 3 et 6 mois). Cette mesure se présente comme une alternative à l'incarcération mais peut prendre la forme d'une condamnation pénale.

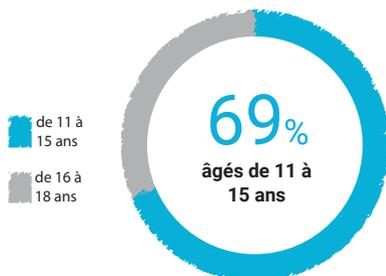
Profil des bénéficiaires en 2021



16
garçons

ont été accompagnés par l'établissement

Soit,



5 mois
de prise en charge moyenne

UN RETOUR À LA NORMALE

Après une année 2021 bien compliquée, l'équipe du CER Moselle était ravie de pouvoir **retrouver un fonctionnement optimum** qui permet un déroulé de session qui respecte la programmation attendue pour chacun des mineurs accueillis.

Nous avons pu programmer nos différents transferts dans une progression, en lien avec les différents modules du CER : « La rupture », le module « actes de passage » et le module « itinérance ».

Dans le cadre du module « itinérance » les mineurs ont pu mettre en œuvre notre activité « terre inconnue ». Il s'agit d'une « aventure » de deux jours, préparée en amont avec l'aide des professionnels du CER, par un binôme de mineurs. **Les mineurs sont acteurs de leur projet** qui vise à rechercher une ouverture cognitive et affective à travers une expérience de vie.

Les adolescents ont fait le choix d'aller à la rencontre de personnes démunies et en difficulté. Ils ont décidé de réaliser des maraudes dans la ville de Lyon. Cette expérience leur a permis de se confronter à un public marginalisé et en grande précarité. Le groupe de mineur a pris plaisir à confectionner de bons repas pour ces personnes. Les adolescents ont apprécié la chaleur de l'accueil qui leur a été réservé et ils n'ont pas hésité à prolonger ce temps de partage avec un temps d'échange.



CER 54

AU BUDGET :



8 places



13,71 ETP

Les mineurs accueillis au CER 54 connaissent des difficultés multiples (familiales, sociales, scolaires...) et parfois, des problèmes de santé physique ou psychique importants. Comme au CER 57, le CER 54 accompagne des mineurs de 13 à 18 ans placés par la juridiction dans un cadre pénale.

Profil des bénéficiaires en 2021



17

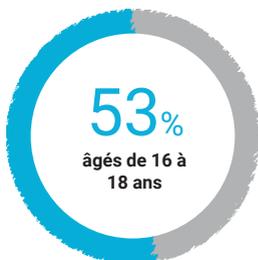
garçons

ont été accompagnés par l'établissement

Soit,

de 11 à 15 ans

de 16 à 18 ans



5 mois

de prise en charge moyenne

UNE ANNÉE COMPLEXE

Après avoir traversé les obstacles de la pandémie, l'établissement a connu des difficultés organisationnelles liées à des problématiques importantes de ressources humaines.

Malgré une grande solidarité entre les professionnels du CMSEA face au manque de moyens humains et une collaboration soutenue avec la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'établissement a dû fermer ses portes provisoirement.

Le CER 54 connaît depuis quelques évolutions :

- Smaïn BOUCHIBA rejoint l'équipe du pôle protection de l'enfance en tant que directeur des CER 57 & 54 ;
- Dans l'attente de trouver des locaux plus adaptés à l'accompagnement de 8 adolescents, le centre déménage à l'ancienne adresse du CER 57 ;
- Le projet d'établissement est retravaillé et sera bientôt étudié par la commission de validation du Conseil d'Administration du CMSEA ;
- L'équipe éducative se renouvelle. Des postes sont encore à pourvoir pour une réouverture prochaine.

Effectivement, 2021 aura été complexe a plus d'un titre, mais 2021 aura été aussi source de solidarité et de soutien des équipes du CMSEA et des partenaires.

MERCI À EUX !

ACCUEIL PARENTAL

DISPOSITIF ESPOIR

AU BUDGET :



12 places



6,55 ETP

L'Accueil Parental permet, au sein même du CHRS, l'hébergement et l'accompagnement de femmes enceintes ou mères isolées, avec ou sans enfant(s) de moins de 3 ans.

Profil des bénéficiaires en 2021



22

filles



11

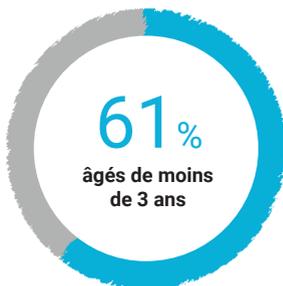
garçons

ont été accompagnés par l'établissement

Soit,

Moins de 3 ans

de 3 à 6 ans



5 mois

de prise en charge moyenne

UNE PRÉSENCE AU QUOTIDIEN

En 2021, on note un accroissement significatif des accueils de femmes et enfants, victimes ou co-victimes de violences conjugales.

Au-delà des violences conjugales, on constate des situations de plus en plus fréquentes de jeunes mamans qui établissent un lien affectif avec le nourrisson mais qui se retrouvent en grande difficulté sur les pratiques de maternage et l'anticipation des besoins du jeune enfant. Une présence plus forte au quotidien auprès de ces jeunes mères et des ateliers individuels renforcés sont nécessaires.

En parallèle, le taux d'occupation de l'établissement est au-delà de 100% et la durée moyenne des séjours tend à diminuer.

Cela s'explique par le partenariat avec les bailleurs sociaux dans l'attribution des logements ainsi que l'action d'une association locale en fourniture de mobilier qui ont permis un accès plus rapide aux logements et un aménagement dans de meilleures conditions pour les familles concernées.



SERVICE MNA

DISPOSITIF INSERTION

AU BUDGET :



35 places



7,06 ETP

Ce service accompagne des Mineurs Non Accompagnés (MNA). L'objectif du service est de permettre à chaque mineur, une autonomie financière et matérielle, en prenant en compte le caractère d'urgence que revêt la prise en charge singulière de ce public pour qui l'insertion professionnelle conditionne l'octroi d'une inclusion, d'un statut et d'un maintien sur le territoire.

Profil des bénéficiaires en 2021



2

filles



57

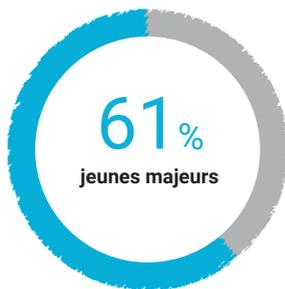
garçons

ont été accompagnés par le service

Soit,

de 16 à 18 ans

Jeunes majeurs



2 ans

de prise en charge moyenne



ÉVOLUTION DE L'ACCOMPAGNEMENT

En 2021, une évolution significative dans la signature des Contrats d'Apprentissage, avec un assouplissement des démarches administratives et la possibilité de signature de ceux-ci tout au long de l'année, vient apaiser les angoisses liées à l'obligation d'insertion pour la plupart des jeunes pris en charge.

Jusqu'en 2021, l'octroi d'un récépissé était nécessaire pour signer un Contrat d'Apprentissage. Depuis cette année, le Contrat d'Apprentissage signé et visé par l'OPCO suffit pour qu'une autorisation de travail soit accordée de droit aux Mineurs Non Accompagnés pendant toute la durée du contrat y compris s'ils deviennent majeurs avant la fin du Contrat.

Cette avancée a considérablement fait évoluer l'accompagnement et la prise en charge, permettant de construire autrement la relation éducative et de travailler plus en profondeur sur la gestion de l'autonomie et l'accès aux autres démarches de droit commun.



CAMÉLÉON

DISPOSITIF INSERTION

AU BUDGET :



20 places



7,14 ETP

Le dispositif Caméléon accompagne des jeunes âgés de 11 à 21 ans, confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre d'une mesure de placement en activité de jour. Il vise l'insertion sociale, scolaire et/ou professionnelle pour chaque mineur ou jeune majeur.

Profil des bénéficiaires en 2021



7

filles



26

garçons

ont été accompagnés par le service

Soit,

de 11 à 15 ans

Plus de 16 ans

54%

âgés de 11 à 15 ans

11 mois

de prise en charge moyenne

ROMPRE L'ISOLEMENT ET LA DÉSOCIALISATION

Un des axes majeurs de Caméléon est le travail autour des habilités sociales. La majorité des jeunes confiés au service souffre d'isolement. Ils ne savent plus ou n'ont jamais su aller vers l'extérieur, ne disposant pas des savoirs être et codes sociaux nécessaires pour cela. L'année 2020 et les périodes successives de confinement ont exacerbé ce phénomène.

La reprise d'un fonctionnement « normal » sur le service de placement de jour, a permis à un grand nombre d'entre eux de prendre confiance à travers les activités proposées en s'expérimentant en milieu sécurisé.

Les temps collectifs : repas, cours, sport, sorties culturelles ou activités ont favorisé leur ouverture sur le monde, leur accès à la culture. Ils ont pu trouver leur place au sein d'un collectif, travailler sur le respect, la différence, la place de l'autre.

Démarrage en septembre 2021 du Caméléon préventif pour des enfants de 6 à 10 ans, intervenir le plus précocement possible pour éviter le risque de décrochage et toute forme de désocialisation.





INCLUSION SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE

CENTRE DES WADS

ANALYSE PRODUITS VEILLE SANITAIRE

DISPOSITIF INSERTION

HÉBERGEMENT THÉRAPEUTIQUE

FORMATION ET RECHERCHE

DISPOSITIF ESPOIR

SOIN AMBULATOIRE EN ADDICTOLOGIE

PAEJ

SANTÉ

CHRS

ESPACE INSERTION

INTERVENTION PRÉCOCE PROMOTION SANTÉ

PENSION DE FAMILLE

CAMÉLÉON

HUDA

ACCUEIL PARENTAL ESPOIR

HÉBERGEMENT URGENCE

MNA

CHIFFRES CLÉS



+6 180
bénéficiaires



110,06
ETP



9,3M
de budget

LE CENTRE DES WADS

AU BUDGET :



62,42

ETP

Le Centre Les Wads regroupe un ensemble d'établissements et services de santé, de promotion de la santé et d'éducation préventive. Leur ambition est d'agir le plus en amont possible sur les facteurs de conduites à risques ou de conduites addictives afin de permettre aux personnes concernées d'avoir une meilleure qualité de vie et de trouver un accompagnement adapté.

CONSTAT 2021

Alcool, tabac, médicaments, drogues... avec la crise sanitaire et les confinements, les addictions se sont amplifiées en particulier chez les personnes ayant déjà des consommations incontrôlées.

Les personnes dans une situation financière très difficile et celles ayant connu un arrêt de leur activité professionnelle lors de l'année écoulée s'avèrent plus touchées que les autres.

Face aux difficultés rencontrées, un fort besoin d'accompagnement a été exprimée. Pour assurer la continuité des soins et éviter que les usagers en détresse se sentent abandonnés, les équipes se sont mobilisées notamment autour des plus vulnérables alors que cette même année le Centre est marquée par des mouvements de postes importants.



NOS MISSIONS

Proposer des réponses individualisées notamment dans des environnements spécialisés et des accompagnements adaptés

Sensibiliser aux conduites à risques et aux conduites addictives

Mettre à disposition du matériel de prévention, de réduction des risques et dommages et favoriser l'apprentissage d'usage pour une consommation sécurisée et maîtrisée

Observer, capitaliser et mobiliser les pouvoirs publics sur l'émergence de nouvelles formes d'addiction, et de l'évolution de la situation des personnes en situation de risques

Permettre et maintenir l'accès au soins, aux droits, au logement, à l'insertion

Conseiller l'usager et son entourage, évaluer les besoins individuels, orienter et articuler la réponse individuelle avec les acteurs de l'accompagnement (interne / externe)

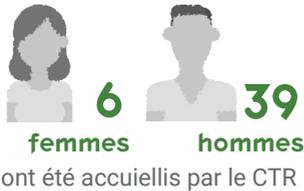
Renforcer les facteurs de protection liés aux conduites à risques et conduites addictives



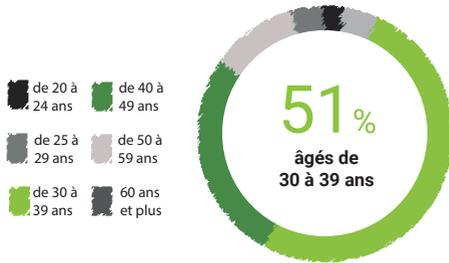
C.T.R.

Le Centre Thérapeutique Résidentiel (CTR) de Foville est un lieu de soin avec un hébergement collectif qui prend en charge toute personne addictive inscrite dans une démarche volontaire. Le CTR reçoit des personnes volontaires, majeures, aussi bien des hommes que des femmes, issues de l'ensemble du territoire national.

En 2021...



Soit,



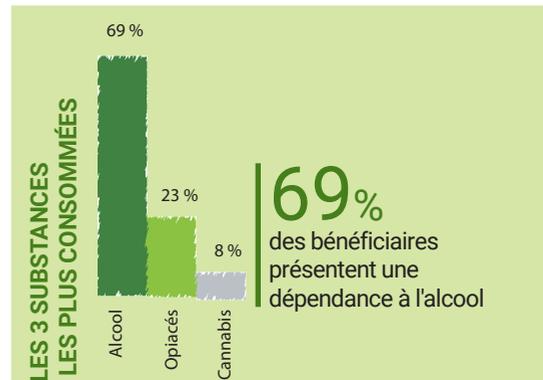
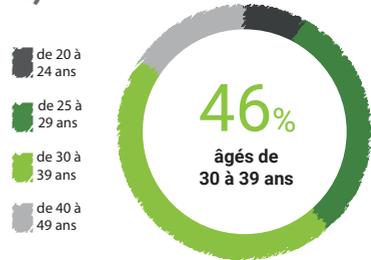
Le dispositif d'Appartement Thérapeutique Relais est organisé de façon à pouvoir prendre en compte l'ensemble des situations rencontrées dans le cadre des démarches de soins de l'établissement.

L'objectif est de pouvoir accompagner une réinsertion sociale et professionnelle des bénéficiaires qui ont avancé dans la prise en charge de leur addiction.

En 2021...



Soit,



& **10** mois
d'hébergement en moyenne

R.A.F.

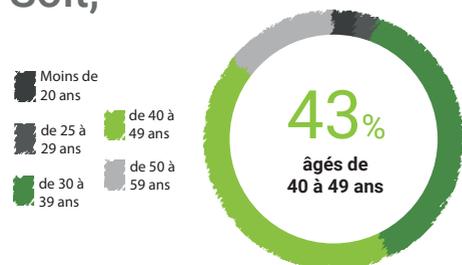
Le Réseau d'Accueil en Famille (RAF) est situé à Luzech. Le principe des séjours en famille d'accueil repose sur l'idée de libre adhésion des trois parties : la personne accueillie, la famille d'accueil et l'équipe éducative. Le séjour peut être interrompu à l'initiative de chacune des parties.

Les personnes accueillies sont des personnes consommatrices (usage abusif ou dépendance), sevrées ou sous traitement de substitution.

En 2021...



Soit,



LES 3 SUBSTANCES LES PLUS CONSOMMÉES



37% des bénéficiaires présentent une dépendance à l'alcool

&

9 mois d'hébergement en moyenne



A.C.T.

Les Appartements de Coordination Thérapeutiques (ACT) ont été pensés comme une alternative à l'hospitalisation pour les personnes isolées, atteintes de pathologies chroniques, en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical. Leur hébergement temporaire permet de construire un projet médical et social individualisé, en bénéficiant d'un accompagnement quotidien en vue d'une (ré)insertion sociale et professionnelle et de bénéficier d'une meilleure accessibilité aux soins.

Les personnes accueillies ont pour une grande partie une addiction associée (majoritairement l'alcool) à leur pathologie chronique. De ce fait, il est important pour l'ensemble de l'équipe d'accompagner le patient sur le motif qui a motivé son entrée en ACT, mais aussi d'effectuer une prise en charge sur l'addiction ou les consommations excessives pour mener à bien les objectifs et le projet de la personne.

Une partie de l'équipe qui a été formée à la réduction des risques alcool, peut travailler avec les patients concernés. Notamment aider la personne la définir sa zone de confort (la zone de confort est l'état dans lequel la personne ne subit pas les conséquences négatives d'une sur alcoolisation ou d'une sous alcoolisation).



7 Accompagnements en file active

INTERVENTION PRÉCOCE + PROMOTION DE LA SANTÉ

Ce secteur regroupe les activités de prévention des conduites à risque des addictions et de promotion de la santé par le **Service en Amont** et le **Point d'Accueil Écoute Jeunes et Parents**.

Service en amont

L'année 2021 reste empreinte des difficultés rencontrées en 2020. Les interventions se programment difficilement... l'attention reste focalisée sur la crise COVID.

Augmentation des consommations d'alcool, de tabac ou aux jeux, les comportements addictogènes ont été impacté par la crise du Covid-19. Le quotidien chamboulé a eu des effets notables, et parfois inattendus sur les comportements. Et pourtant, la prévention des risques et des addictions reste un des grands oubliés de cette crise, masquée par d'autres enjeux sanitaires.

En 2021...



ont été accompagnées
par le Service en Amont

Soit,



P.A.E.J.E.P.

Le PAEJEP a continué à assurer sa mission sur le territoire du Bassin Houiller durant cette période marquée par un fort isolement des jeunes.

En ce qui concerne les relations intrafamiliales, même si les confinements ont parfois contraint les parents et les adolescents à mieux communiquer et partager des moments ludiques, le retour à la « réalité » a aussi provoqué le retour à des relations plus tendues.

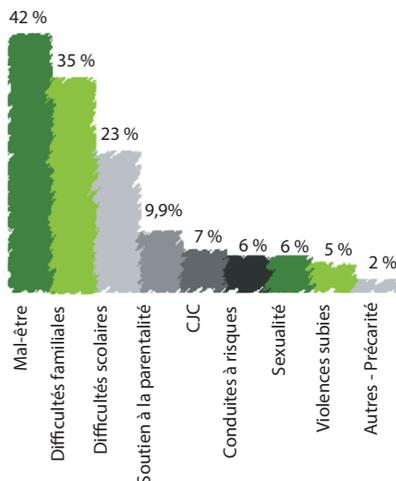
En ce qui concerne les accompagnements avec les jeunes, nous observons une augmentation de la fragilisation de l'estime de soi, des pratiques des scarifications, du décrochage scolaire et du harcèlement, des conduites à risques.

En 2021...



ont été accompagnés par le P.A.E.J.E.P.

TYPES DE PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES AU P.A.E.J.E.P.



ANALYSE DE PRODUITS + VEILLE SANITAIRE

SINTES

Le Système d'identification national des toxiques et substances (SINTES) est opérationnel depuis 1999.

Le dispositif SINTES a un double objectif :

- Analyser la composition des produits circulants
- Etudier le contexte de consommation à l'aide d'un questionnaire soumis à l'utilisateur

Laboratoire d'analyse "CheckLabs"

Dans un contexte de permanente mutation de la composition des drogues et des pratiques, nous avons commencé le déploiement d'un projet d'analyse de drogues en Grand Est intitulé « Checklabs ». Les analyses de notre laboratoire reposent sur une technologie permettant de renseigner qualitativement et quantitativement l'utilisateur. A ce jour, il est le deuxième laboratoire de ce type en France.

Il est proposé en lieu fixe (CAARUD, associations) ou en mobile (festival, espace urbain).

Après plusieurs mois nécessaires pour le calibrage et pour obtenir les autorisations de détention des produits purs auprès de l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament), nous avons pu démarrer les analyses de produits collectés et de seringues.

8 associations se sont engagées avec nous sur ce projet dès 2021 soit 40 collecteurs et 8 départements. Le partenariat avec l'OFDT et le CEIP permet une participation active à la veille sanitaire régionale et nationale.

Le CMSEA est une des associations fondatrices du réseau national Analyse Ton Prod (31 associations membres).



FORMATION ET RECHERCHE

CONNECT

CONNECT est un organisme de formation ouvert en 2018 au CMSEA. Il propose une offre de formation complète à tous les acteurs du domaine de la santé, du social, de l'éducation, etc...

En 2021...

En sortie d'un contexte sanitaire particulier, 2 formations ont été déployées :

- **Formation TROD (Test Rapide Orientation Diagnostique)** : permettre aux professionnels socio-éducatifs de réaliser des dépistages VIH VHC VHB auprès des personnes accueillies
- **Formation initiation à la prévention des addictions et la réduction des risques et des dommages liés aux conduites addictives** auprès de professionnels d'une structure partenaire

Nous avons pu aussi préparer en 2021 la certification Qualiopi Action de Formation.

TREND

Le TREND (Tendances Récentes et Nouvelles Drogues) est un dispositif d'observation ethnographique qualitatif. Il est coordonné sur le plan national par l'OFDT (Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies). Il est couplé au dispositif SINTES. Un rapport annuel est réalisé afin que l'OFDT puisse rédiger un rapport national annuel.

Service accueil & soins :

L'activité se déploie sur l'ensemble du territoire mosellan sur plusieurs sites et antennes. Le service regroupe toutes les actions visant l'objectif d'une démarche de soins. Pour ce faire, toute personne désirant s'engager dans cette démarche est accompagnée par un référent.

En 2021...

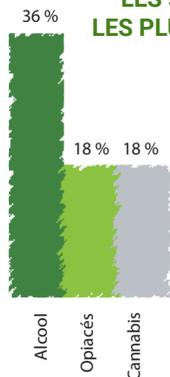


ont été accompagnés par le service

Soit,



**LES 3 SUBSTANCES
LES PLUS CONSOMMÉES**



36%
des bénéficiaires
présentent une
dépendance à l'alcool

Le CAARUD s'adresse à des personnes qui ne sont pas encore engagées dans une démarche de soins ou à celles dont les modes de consommation ou les drogues consommées exposent à des risques majeurs d'infections, notamment hépatite C, VIH, etc. ou encore overdose.

En 2021...

En local principal
et antennes

En unité mobile
(bus, camion...)



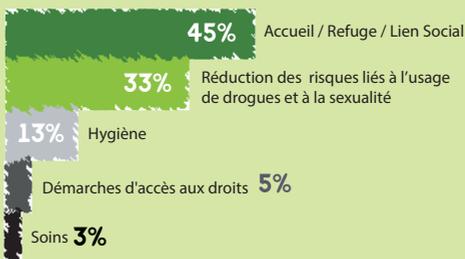
Bénéficiaires en file active

Soit,

419
Interventions
de rue

31
Interventions
en squat

LES 4 PRINCIPAUX ACCOMPAGNEMENTS



**LES 3 SUBSTANCES
LES PLUS CONSOMMÉES**



20%
des bénéficiaires
présentent une
dépendance à l'alcool

Micro-structures médicales

Le CMSEA porte un réseau de microstructures médicales auprès de 8 médecins en Moselle qui interviennent sur les problématiques addictives, précarité et santé, ou de santé mentale. Ce réseau est financé dans le cadre d'une expérimentation nationale par la CNAM.

Cette année est marquée pour une augmentation importante de la file active :

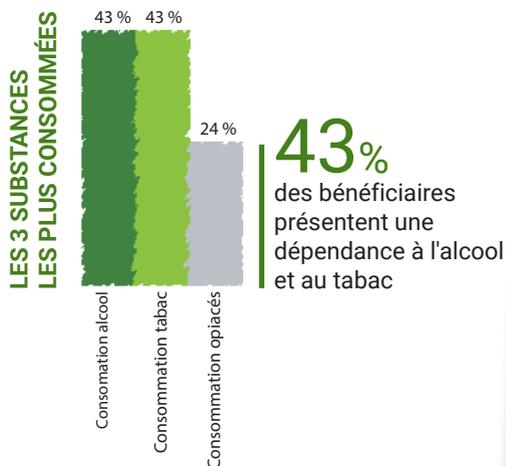
168

Accompagnements
financés

215

Accompagnements
réalisés

Soit,



&

13%

des bénéficiaires présentent des
troubles de l'humeur, affectifs



LE DISPOSITIF ESPOIR

AU BUDGET :



23,93

ETP

Les personnes accompagnées par le dispositif Espoir rencontrent des difficultés économiques, familiales, de santé, d'insertion, d'accès ou de maintien en logement autonome.

Elles peuvent également être victimes ou auteures de violences conjugales, intrafamiliales et engagées dans des procédures judiciaires.

EN 2021 : TRANSFORMATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Ce projet d'établissement est fondé sous le sceau de l'altérité, de la reconnaissance mutuelle et sur le respect de la dignité de chacun.

Il réaffirme l'indispensable nécessité de construire des solidarités, des relations sociales, de la citoyenneté active, des transformations personnelles et de l'estime de soi. Il institue des pratiques qui prolongent les valeurs d'entraide et de solidarité portées par le CMSEA.



DISPOSITIF ESPOIR



C.H.R.S.

Centre d'Hébergement
et de Réinsertion Sociale

A.P.V.C.

Accompagnement
et Prévention des
Violences Conjugales

A.S.L.L.

Accompagnement
Social Lié au Logement

Pension de famille
(ouverture en 2021)

**Accueil
Parental Espoir**
cf. p.52



C.H.R.S.

L'établissement, ouvert 7j/7, 24h/24 dispose d'une capacité d'accueil de 67 places d'hébergement, réparties en hébergement collectif (38 places) et au sein de 11 appartements diffus (29 places).

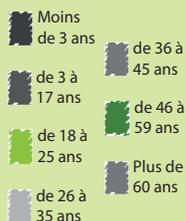
L'établissement accueille des femmes, de plus de 18 ans, seules, avec ou sans enfant(s) dont le parcours nécessite un hébergement et un accompagnement au regard de difficultés personnelles, de santé, sociales, familiales, d'insertion et /ou de logement.

En 2021...



ont été accompagnés par le CHRS

Soit,



Les 6 principales causes d'admission



Pension de Famille

La pension de famille dispose d'une capacité d'accueil de 25 places (23 studios de type T1 et 1 appartement type T2). Située à proximité du CHRS et du centre-ville de Forbach elle facilite ainsi l'insertion des résidents au cœur de la cité.

« La pension de famille est destinée à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire. »

Le partenariat fort avec l'équipe mobile du CMP et du CSAPA CAARUD du CMSEA de Forbach nous a permis une réactivité et un accompagnement soutenu et soutenant des résidents. La présence, les échanges réguliers et la disponibilité de l'équipe du CMP et du CSAPA rassurent les résidents, extrêmement fragilisés, par des conduites addictives, des ruptures successives, des grandes difficultés d'accès aux soins psychiatriques notamment.

Très rapidement, l'émergence de « l'esprit de la pension de famille », un lieu convivial, rassurant, des professionnelles disponibles, favorise cette dynamique positive au sein de la résidence.

A.S.L.L.

L'Accompagnement Social Lié au Logement est une mesure individuelle d'accompagnement d'un ménage dans la phase « accès au logement » ou en « impayé locatif ».

En 2021...

207
Mesures A.S.L.L.

A.P.V.C.

L'Accompagnement et la Prévention des Violences Conjugales (A.P.V.C.) permet l'écoute et l'accompagnement physique des personnes victimes et des auteurs de violences conjugales et intrafamiliales.

**En 2021,
l'APVC c'est...**

I.S.C.G.

L'intervenant Social en Commissariat et Gendarmerie tient des permanences d'aide et de suivi personnalisé destinées à toute personne en détresse psychique ou sociale.

En 2021, des permanences supplémentaires ont été créées sur les secteurs de Sarreguemines et Sarrebourg.

216

Dossiers traités par l'I.S.C.G.

L.E.A.O.

Le lieu d'écoute d'accueil et d'orientation a pour objectif d'offrir un espace de parole et l'écoute active aux personnes victimes de violences.

En 2021 une permanence supplémentaire sur Sarralbe a été créée. Une convention a été établie avec la commune avec la mise à disposition d'un local pour l'accueil de ce service qui a pu ainsi développer sur ce territoire des ateliers collectifs de self défense et récit de vie pour le public accueilli.

393 Entretiens
d'accompagnement réalisés

Soutien psychologique & prise en charge psycho-traumatismes

Cette prise en charge spécifique permet d'apporter une réponse adaptée et rapide, en termes de délais, aux victimes de violences dans un contexte psycho pathologique particulier.

27

Personnes
suivies

174

Entretiens
réalisés

L'A.P.V.C. C'EST AUSSI...

- La mobilisation des professionnels et la mise en réseau des acteurs locaux

12

Réunions de Réseau

- Des animations collectives d'information et de prévention

3

demi-journées de formation

50

participants

100

participants sur le
renforcement des compétences

DISPOSITIF INSERTION

AU BUDGET :



23,70 ETP

Le dispositif Insertion est un regroupement de projets et de services pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle



NOS MISSIONS

Le Dispositif Insertion est un regroupement de projets qui ont pour objet de faciliter l'insertion professionnelle et sociale d'adolescents et d'adultes cumulant des difficultés et en grande marginalité.

A la lumière des évolutions des politiques publiques, le CMSEA a été conduit à redéfinir son projet d'établissement en se recentrant sur son activité d'Insertion par l'Activité Economique afin de donner une nouvelle dimension plus en accord avec les besoins et les exigences du territoire.

De cette manière, ce dispositif permet d'apporter une réponse globale aux problématiques d'insertion des populations les plus fragiles. Il permet également de croiser et de mutualiser les expertises autour de l'insertion sociale et professionnelle pour favoriser l'accès à l'hébergement, au logement, à l'IAE, à l'emploi, la formation, la scolarité.

En ce sens, l'espace Insertion propose une mise au travail, encadrée par des éducateurs techniques, dans divers métiers : mécanique, peinture/bâtiment 2nd œuvre, restauration*, entretiens et création d'espaces verts, ...

Caméléon

Cf. p.54

M.N.A.

Hébergement
pour Mineurs Non
Accompagnés
Cf. p. 53

Centre
Hébergement
Urgence

DISPOSITIF INSERTION



Espace
Insertion

P.A.E.J.

Rest'Art
Futur
Ptit Comité *



ESPACE INSERTION

L'Espace Insertion est une structure d'insertion par l'activité économique qui à travers 4 activités de production et prestations de service, emploie des personnes en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion pour leur permettre une intégration durable au marché de l'emploi ou un accès à la formation.

Elle propose ainsi à une clientèle de particuliers, de collectivités locales et territoriales, d'organisations diverses une offre de service dans les secteurs du bâtiment, de l'entretien des espaces verts, de l'hygiène des locaux et de la restauration. Espace Insertion est un acteur de l'économie sociale et solidaire.

Profil des bénéficiaires en 2021



61

bénéficiaires

ont été accueillis en CDDI
dont 65 % de femmes

Soit,

15%

âgés de moins de
26 ans

28%

avec un niveau de
qualification inférieur
au CAP

56%

bénéficiaires
du RSA

52%

sans emploi depuis
2 ans et plus

UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

Une année 2021 qui tente d'oublier les difficultés rencontrées en 2020, avec une forte mobilisation des professionnels pour reconstruire l'accompagnement et la reprise d'activité.

**UNE ANNÉE PARTICULIÈRE OÙ
RECRUTEMENTS, L'ACCÈS À L'EMPLOI
ET À LA FORMATION DEMEURENT EN
TENSION.**

2021 reste impactée par la crise sanitaire qui empêche la réalisation de toutes les actions prévisionnelles pouvant contribuer à l'insertion durable de nos salariés.

Ainsi, des difficultés de recrutements sont constatées au CMSEA et par l'ensemble des SIAE du territoire.

Dans ce contexte, notre accompagnement évolue et doit s'adapter. Les publics accueillis semblent de plus en plus souffrir d'un déficit de compétences psycho sociales, celles-là même que les entreprises attendent comme des compétences socles dans le cadre de leurs recrutements pour des emplois de première qualification.



NOUVEAU!

UN RESTAURANT AU SERVICE
DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE
ET DU PLAISIR GUSTATIF

“ AU P'TIT COMITÉ ” RESTAURANT

Un restaurant « Atelier d'insertion »

Tous nos repas sont réalisés par nos salariés en insertion encadrés par notre équipe expérimentée

Qu'est ce qu'un Atelier d'insertion ?

Un lieu de travail où l'accompagnement des salariés est privilégié : formation, écoute, respect du rythme de chacun, évolution...

RETROUVEZ-NOUS
DÈS-À-PRÉSENT
SUR NOS RÉSEAUX !

 /LeP'titComité.CMSEA

 /LeP'titComité.CMSEA

Produits frais
et Locaux



P.A.E.J.

Le P.A.E.J. est un lieu repère, où les jeunes de 18 à 25 ans en rupture sociale et/ou familiale, peuvent être écoutés et orientés selon leurs difficultés du moment. Il propose un accompagnement sur mesure, une observation partagée, en connexion avec les enjeux d'une jeunesse en errance, en risque de désaffiliation sociale. L'étendue du maillage partenarial constitue une des forces d'action du P.A.E.J.

En 2021...

3 425 jeunes accueillis

230 personnes domiciliées

12 mesures d'intermédiation locative

Dans le cadre du P.A.I.P.S.,
Programme d'Accompagnement vers une Inclusion Professionnelle et Sociale

408 ateliers de remobilisation

1 048 participations aux chantiers

2021 c'est aussi...

- le retour des activités sportives, bien-être et atelier de remobilisation au travail
- la création d'un groupe test Garantie Jeunes en partenariat avec la Mission Locale
- la reconduction de la distribution de soupe solidaire pendant la période hivernale.

HUDA

L'HUDA assure un hébergement et un accompagnement social de ménages et familles en demande d'asile sur le territoire durant la période d'instruction de la demande.

La capacité d'accueil est de 120 personnes, soit 80 au sein de l'accueil collectif et 40 en appartement diffus sur la commune de Phalsbourg.

Dans ce cadre il met en œuvre: l'hébergement et la domiciliation des personnes concernées, un accompagnement dans les démarches administratives et juridiques en lien avec la demande d'asile, l'accompagnement sanitaire et social : (CPAM, CMU, scolarité...).

En 2021...

L'HUDA a connu une arrivée importante de familles sur le dernier trimestre 2021 - 17 familles en 3 mois - et des nouvelles nationalités sont accueillies : Iranienne, Afghane, Marocaine, Algérienne, Bengladaise.

Les 2 nationalités les plus représentées sont des familles d'origine Albanaise et les familles d'origine Africaine (principalement Afrique du nord/nord-ouest).

44

familles ont été accueillies en hébergement d'urgence

Soit,

 **72**
adultes

 **82**
enfants

L' Hébergement d'Urgence en appartement Diffus pour Femmes est un service de 20 places créé avec le soutien de la DDETS en réponse au diagnostic partagé par les partenaires de l'urgence sociale du sillon messin, sur :

- Le manque de solutions d'hébergement pour les femmes de 18 à 25 ans, plus précisément celles au profil atypique, marginalisées ou en voie de marginalisation,
- Le besoin d'une solution pour pallier la situation des centres d'hébergements pour femmes,
- L'accueil des jeunes femmes en situation d'errance pour permettre une autonomie partielle et relative nécessaire à l'intégration d'un futur logement/hébergement (collectif ou individuel),
- La nécessité d'apporter une réponse adaptée à un public pour lequel il existe peu ou pas de solutions adéquates sur le bassin de Metz.

CONSTAT EN 2021...

Une année marquée par une nette évolution de la tranche d'âge des personnes accueillies. On constate également une file active plus importante, nous passons de 29 personnes accueillies en 2020 à 44 en 2021.

Les problématiques rencontrées ont également évolué avec une augmentation de femmes orientées dans un contexte de violences conjugales et intrafamiliales. Les fragilités psychologiques voire psychiatriques et les addictions sont les difficultés les plus rencontrées auprès des personnes et dans nos accompagnements.

En 2021...

44

Personnes ont
bénéficié du service

Dont **2** couples

Et **1** mineur

SITUATION DES 29 BÉNÉFICIAIRES SORTIS DU DISPOSITIF EN 2021



- Hébergement tiers
- CHRS
- Retour domicile familial ou conjugal
- Logement autonome avec emploi
- Logement autonome sans emploi
- Changement département
- Chambre universitaire

5 Ouvertures de droits au RSA pendant l'hébergement

9 Bénéficiaires de l'AAH à leur arrivée

2 Ouvertures de droits à l'AAH pendant l'hébergement





PRÉVENTION SPÉCIALISÉE



CHIFFRES CLÉS



3474
bénéficiaires



63,43
ETP



4,4M
de budget



DOMINIQUE FREY DIRECTEUR DU SEMN

Le Service Éducatif en Milieu Naturel créé en 1973 regroupe les équipes de prévention spécialisée du CMSEA présentes sur tout le département de la Moselle.

En effet, plus que jamais la Prévention Spécialisée se trouve au carrefour de différentes politiques publiques, enjeux de société et territoires en évolution, lui donnant une spécificité et une importance toute particulière.

Si son financement est principalement porté par les départements et les métropoles (les communes participant au fonctionnement), sa référence à la protection de l'enfance est maintenant acquise dans un cadre « souple ».

Son intervention de terrain atypique lui donne aussi une légitimité dans les QPV (quartiers politique de la ville), dans la prévention de la délinquance et de la radicalisation, les publics nouveaux MNA : mineurs non accompagnés, jeunes en rupture et en fugues, jeunes addicts, invisibles, ...

EN MOSELLE, LE SEMN EST PRÉSENT DANS TOUS SES TERRITOIRES, URBAINS COMME RURAUX :

Thionville - Val de Fensch, Metz-Orne, Forbach - St Avoild, Sarreguemines et Sarrebourg, et offre donc une : « image stratégique » de l'engagement du CMSEA, prouvant sa particularité, comme un pôle à part entière.

C'est pourquoi les axes stratégiques et les orientations pour les années à venir sont inscrits dans l'histoire du SEMN et du CMSEA, en cohérence avec le projet du CMSEA, au plus près du terrain et des besoins des publics accompagnés.

Ils sont portés par les principes d'intervention historique de la prévention spécialisée et des professionnels compétents et engagés, dans un souci de transversalité avec les autres services du CMSEA et les nombreux partenaires financiers, institutionnels et opérationnels.

Il importe aussi de rappeler que l'action menée par le SEMN et qui s'étend sur tout le territoire mosellan, concerne les habitants en général et les jeunes en particulier. Sa mission est de proposer à ces publics des réponses adaptées aux besoins du terrain et en particulier de les accompagner pour qu'ils puissent affronter leurs difficultés, et, au-delà, de leur apprendre à maîtriser leurs émotions et à se dépasser.





QUALIFIÉE D'INTERVENTION INNOVANTE, ORIGINALE ET SUPPLÉTIVE, LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE TIEN UNE PLACE ESSENTIELLE DANS L'ESPACE DES POLITIQUES PUBLIQUES.

En effet, son action se situe à la charnière entre différents pôles qui traversent le travail social, de la prévention à la protection et jusqu'à l'action curative.

Partie prenante d'un réseau partenarial, la participation des éducateurs : « de rue », si elle étonne d'abord, elle rassure aussi par son expérience, sa connaissance du terrain et sa rapidité à agir.

LA CARACTÉRISTIQUE PREMIÈRE DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE EST « D'ALLER VERS » LE PUBLIC

Active dans le champ de la protection de l'enfance, son efficacité tient à son intervention interstitielle, qui amène les professionnels(elles) à intervenir dans les marges, hors des conventions. Au fond il s'agit d'être là où sont les jeunes en difficulté, d'être avec, d'être présent et d'agir pour et avec eux.

La caractéristique première de la prévention spécialisée est « d'aller vers » le public, dans son milieu de vie, au sein des communautés humaines, dans les quartiers, dans les immeubles, les squares mais aussi d'investir les espaces virtuels via les réseaux sociaux (Snapchat, Instagram, Facebook, TikTok,...) où se trouvent présent de nombreux jeunes, afin de leur proposer une écoute, une aide, une prise en charge.

Cette approche est fondée sur l'acceptation mutuelle de la relation proposée pour les aider à réaliser leur choix de vie, c'est le principe de la « libre adhésion ».

La prévention spécialisée n'a pas de mandat nominatif pour agir auprès de ces personnes, elle a un mandat global d'intervention et met en avant le principe de « respect de l'anonymat ».

Pour mettre en œuvre cette intervention éducative, les professionnels de terrain vont développer tout un « arsenal » éducatif basé sur des supports tel que : des ateliers sportifs, des temps de paroles, des ateliers culturels, des chantiers participatifs... Ils vont permettre la remobilisation et l'accompagnement de nos usagers vers un « mieux être », la construction d'un projet individuel avec leurs compétences propres.

AU COURS DE CETTE ANNÉE 2021 LE SEMN A POURSUIVI SON ÉVOLUTION ET ADAPTATION AUX NOUVELLES RÉALITÉS DES TERRITOIRES, POLITIQUES PUBLIQUES :

- Le passage de la Prévention Spécialisée à l'Eurométropole, par décret du 27 septembre 2017, au 1er Janvier 2020. Ce changement est donc intervenu pour les équipes de Metz Centre, Metz Sablon et Woippy. Un travail important se poursuit en 2021 afin de conserver les conditions d'interventions en termes de nombre d'ETP, des territoires d'interventions et du financement (salaires et fonctionnement).
- Missions exploratoires : En 2021 le Conseil Départemental a souhaité mener 5 missions exploratoires en Moselle, dont trois ont été portées par le SEMN. Les équipes concernées se sont engagées avec l'aide d'une chargée de projet et d'une étudiante en sociologie à Bitche, Morhange et Dieuze durant le second semestre.
- Afin d'accompagner la nouvelle organisation en 4 grands territoires portés chacun par un directeur adjoint, nous avons commencé à y rattacher un coordinateur qui viendra renforcer les canaux de communication entre les différents salariés et le cadre, faciliter la mise en œuvre du projet de service et des différentes actions.

SEMNU

AU BUDGET :



63,43 ETP

Le Service Éducatif en Milieu Naturel regroupe 15 équipes de Prévention Spécialisée sur 7 secteurs. Cette organisation permet au SEMNU d'être présent sur les 5 territoires du Conseil Départemental de la Moselle et de Metz Métropole, et ainsi travailler en cohérence et en synergie avec les autres services de la Protection de l'Enfance.

En 2021...



3474

bénéficiaires



1123

familles

Soit,

- EPS Metz Woippy
- EPS Saint Avold
- EPS Val de Sarre
- EPS Val de l'Orne
- EPS Forbach
- EPS Val de Fensch



ACTIONS DES EPS EN 2021

Pour travailler au plus près de nos publics et répondre au mieux à leurs difficultés, nos actions visent la prévention du décrochage scolaire, la réduction de l'exclusion sociale, le risque de marginalisation et la lutte contre l'isolement social en tentant de remobiliser les publics dits « invisibles ».

C'est pourquoi nous proposons une focale sur 4 actions fortes :

- **Starter** : insertion professionnelle
- **Travail de rue virtuel** : « Aller vers »
- **AEP** : accompagnement individuel
- **Missions exploratoires** : diagnostic de terrain



LES EPS ET LES MISSIONS EXPLORATOIRES

Dans le cadre de sa politique en matière de Prévention/Protection de l'Enfance, le Département de la Moselle a décidé de missionner l'association CMSEA, via le SEMN pour mettre en œuvre 3 « Missions Exploratoires » sur les territoires de Saint-Avold / Forbach (ville de Morhange) et celui du Val de Sarre (Ville de Bitche et ville de Dieuze ; Val de Bride ; Vergaville).

Ces missions exploratoires d'une durée de 3 mois (renouvelable 3 mois) ont démarré en juillet pour finir courant octobre. Celle de Bitche est renouvelée jusqu'à fin décembre 2021.

Pour la mise en œuvre, nous avons créé une équipe dédiée à cet exercice, sous le pilotage et en lien avec le Département :

- ▶ Pour le CMSEA :
 - Nadège VARLET, coordinatrice
 - Camille BRANDARD, étudiante en sociologie
 - 1 référent éducateur spécialisé pour l'Eps de Saint-Avold, de Sarreguemines et Sarrebourg ;
- ▶ Pour le CD 57, la coordination a été faite par Vanessa PELIZZARI.



Ces Missions exploratoires ont permis de recueillir des éléments de diagnostic, en s'appuyant sur les compétences des institutions engagées dans la démarche, et de proposer une réponse adaptée au public 10 à 21 ans, en tenant compte des ressources existantes sur le territoire.

Pour cela, l'équipe dédiée a mis en place toute une méthodologie, avec une feuille de route validée par le département.

A la fin de l'échéance, une restitution a été faite aux élus, au Département et aux acteurs ayant participé à ce diagnostic.

Nous avons été remerciés pour la qualité du travail rendu, dans un timing vraiment court, par les différentes personnes présentes à la restitution.

Chaben Guettaf

LES EPS ET LA RUE VIRTUELLE



La notion de « rue virtuelle » est apparue dans le dernier schéma départemental de la protection de l'enfance, même si, à divers degrés, elle était déjà expérimentée dans certaines équipes. Une note de cadrage est venue préciser les contours de cette nouvelle manière de faire du lien social et du travail de proximité.

La rue virtuelle, de fait, a connu son apogée pendant les périodes de confinement mais a continué à se développer sur les différents réseaux utilisés par les jeunes et moins jeunes (Facebook, Snapchat, Instagram, TikTok etc.) et a ainsi démontré qu'elle était devenue une modalité d'intervention incontournable.

Par la présence sur les réseaux, il est question pour les EPS de répondre à différents objectifs, comme maintenir le lien avec les jeunes et les familles, écouter, soutenir, rassurer, aider, accompagner, assurer une veille éducative, observer en tant qu'acteur de proximité les phénomènes sociaux visibles sur les réseaux sociaux...

Les pages et groupes portés par les EPS sont alimentés dans des domaines tels que : les conduites à risques, l'éducation, la scolarité, l'insertion. C'est aussi une façon de relayer de l'information locale et partenariale. Enfin, nous gardons le lien avec le terrain et des jeunes que nous ne croisons plus aussi souvent, tout en y rencontrant « de manière virtuelle » d'autres jeunes. L'idée étant, si besoin est, de passer du virtuel à la rencontre physique.

Jérôme Folmer



Cmseps Eps Creutzwald

13 mars · 🌐

De samedi à dimanche il s'en passe des choses pour les équipes du secteur [Cmseps Folschviller Eps Saint-Avold Cmseps](#) Après-midi et soirée pour une exposition et conférence dans le cadre du [Festival Migrations](#) et [Atmf Saint Avold](#) Et depuis 8h ce dimanche, et après u... Voir plus



Bonjour à tous et bon réveil,
Et on balance quoi à votre avis à cette heure ci?
[#BalanceTonPtitDejEnConfinement](#)
évidemment
Merci à nos partenaires de t... Afficher la suite



LES EPS ET INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE



PAROLE DE
JEUNE

...

Comment démarrer une insertion sociale et professionnelle lorsqu'on a calé si souvent dans la vie ? Lorsqu'on attend de nous d'être à la bonne place, de prendre la fameuse autoroute de la réussite, cette belle ligne droite, toute tracée entre l'école, les diplômes et enfin le travail...

Alors pourquoi il m'est impossible de démarrer cette fichue machine vers un horizon plus « prometteur » ? Qu'est ce qui m'empêche tout simplement de monter dans cette bagnole, de tourner la clé et de passer la première ? Je ne suis pas sûr de le savoir moi même...

Chez moi personne ne me dit rien, faut dire que mon père est absent depuis... en fait depuis toujours et maintenant que j'ai quitté l'école, je me lève tard, j'adore traîner au lit, faire des grasses mats, mais attention la nuit je « taf sévère » je suis le roi des jeux en réseaux, je tiens pendant des heures et je suis imbattable à « Call Off ». Qu'est ce que ça, ça me plaît ! On peut dire que là, je suis vraiment bon !!! Dommage qu'il n'y ait pas ici de relevés de notes ou d'encouragements possibles. Pour une fois je serais à la Une. Alors oui, je m'évade comme ça, je m'amuse avec mes potes ça me suffit bien et puis je ne pense plus à tous ces problèmes qui m'entourent, finalement c'est bien de ne pas grandir...

Maintenant attention, je sais bien qu'un jour il faudra que j'y passe, par la « case » : insertion, que j'ai ce fameux déclic, que je devienne un « vrai citoyen », respectable, avec un « vrai boulot » Bref que je grandisse...

En attendant dans ma vie de tous les jours je n'ai pas la force ni l'envie d'être dirigé par quelqu'un d'autre, pas envie de grandir maintenant, de me confronter à un patron, une formation à des horaires. Alors, je préfère traîner dehors, là on y attend sagement la nuit et on repart pour un tour. Tu sais quoi ? Depuis quelques temps plus personne ne m'appelle. À 16 ans je suis déjà trop grand ou alors, si, maintenant on m'appelle « L'invisible », comme si j'avais des pouvoirs, tel un super-héros d'un bon Marvel ou plutôt dans ma situation, d'un mauvais Comics !!!

HIER DES ÉDUCATEURS SONT VENUS ME VOIR AU COIN DE LA RUE, ILS NE M'ONT PAS PARLÉ D'UN PROJET D'INSERTION, MAIS D'AVENTURE...

...de désert, de voyages, d'une bande de jeunes qui pourraient rêver tous ensemble de partir ailleurs, de faire quelque chose d'unique, faire quelque chose de beau, de grand, là où personne n'aurait parié sur eux : rénover entièrement un vieux Land Rover. Ces fameux 4x4 qui peuvent traverser tous les obstacles sur tout les terrains et aussi pour ceux qui veulent bien enclencher le starter de surmonter les préjugés, les échecs et les difficultés. Alors j'ai dit oui, oui à ce projet fou, où j'ai passé 16 semaines à me lever à 8h, à poncer, à faire de la mécanique, à partager 3 jours par semaine mon quotidien avec d'autres jeunes, d'autres adultes, à m'ouvrir aux autres et surtout à moi-même...

PROJET STARTER

Trois mois de travail pour rendre 15 jeunes entre 16 et 21 ans plus grands, plus fiers d'eux-mêmes, plus fort et passer du rêve à la réalité.

Un projet partagé avec les éducateurs de l'EPS Metz et un mécanicien (ancien chef d'atelier et préparateur de véhicules pour le Paris-Dakar). Ces jeunes ne seront plus jamais invisibles, le Land Rover témoignera longtemps de leurs réussites et de leurs capacités dévoilées.

J.M. BALDINGER

LES EPS ET L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL AVEC L'AEP : AIDE ÉDUCATIVE PONCTUELLE

Depuis plusieurs années les équipes du Val de Fensch mènent des Aides Éducatives Ponctuelles, elles sont également depuis quelques mois menées par les équipes de Moselle-Est (Sarrebouurg, Sarreguemines).

L'AEP est une mesure éducative préventive sans mandat contractuel. Elle s'inscrit dans le cadre de la libre adhésion des parents à un projet d'accompagnement éducatif au bénéfice de leur enfant.

Elle est sollicitée par le Service Social en Faveur des Elèves (SSFE), mise en place par le département et est exercé par la prévention spécialisée.

Les AEP ont pour objectifs pendant un temps (3 mois, renouvelable une fois), de venir soutenir l'enfant et sa famille, lorsque l'enfant donne des signes de décrochage scolaire précoce.

Cette modalité d'accompagnement spécifique, par un éducateur de prévention spécialisée est déclenché par l'Assistante Sociale du Service Social en Faveur des élèves (AS du SSFE), lorsqu'elle fait le constat que le mal-être d'un enfant impacte sa scolarité et risque de la mettre à mal.

C'est lors d'une concertation préventive réunissant un ensemble d'acteurs (cadre du Pôle d'Actions Préventives, conseiller technique du SSFE, psychologue du Pôle Actions Préventives, AS du collège et du SSFE, cadre de l'équipe de prévention spécialisée) que sont exposés les différents signes de décrochage scolaire.

A l'exposé de la situation, lorsque l'AEP est retenue, les parents et l'enfant sont invités par l'AS du SSFE à signer, au collège, le projet d'accompagnement et ses objectifs de celui-ci.

C'est alors que l'éducateur(rice) de prévention spécialisée se rendra dans la famille, une fois par semaine en moyenne, pour rencontrer le jeune et les parents pour qu'ensemble ils tentent de comprendre ce qui fait frein à une scolarité normale.

Il orientera ensuite son action vers une remobilisation de l'enfant, pour l'aider à exprimer son mal-être, à reprendre confiance en lui, à retrouver l'envie d'apprendre, de retourner au collège, de participer à des activités avec des enfants de son âge.

Sont concernés par l'AEP les collégiens de 10 à 16 ans.

Leila CALMÉ



SERVICE CIVIQUE

TÉMOIGNAGE DE FLORENT, VOLONTAIRE AU PAEJ

Comment avez-vous trouvé et choisi votre mission ?

Ne trouvant pas ma vocation et étant dans une situation de précarité des suites à des problèmes familiaux, j'ai fait la connaissance du PAEJ qui m'a aidé dans mes démarches d'insertion professionnelle. Ce sont eux qui m'ont dirigé progressivement vers un Service Civique. Avant cela je ne savais ce qu'était qu'un Service Civique. Ma mission a été d'être une sorte de référent lors de certaines activités/chantiers ou sur les temps d'accueil afin que les jeunes puissent être accueillis par une personne du même âge et qui se trouve être au même niveau qu'eux.

Pour vous, qu'est-ce-que l'engagement ?

L'engagement selon moi, c'est se donner à 100% dans un domaine/activité/travail, être prêt à faire des sacrifices mais surtout, toujours ce remettre en question afin d'améliorer sa vision des choses, sa manière d'être et son professionnalisme.

Qu'est-ce qui vous a amené à vous engager dans cette démarche de volontariat en service civique ?

J'ai vue cela comme une opportunité de découvrir les métiers du social et ainsi de m'introduire de plus en plus dans une insertion professionnelle.

Que faites-vous dans le cadre de votre mission ? Quelles sont vos activités ?

J'ai participé aux chantiers de remobilisation avec des jeunes majeurs en voie de marginalisation en tant que représentant de la citoyenneté ainsi qu'à divers activités tel que des soirées hebdomadaires de distribution de soupe solidaire afin d'aider les personnes démunies, des séances de sport,...

Qu'est-ce que cette mission vous apporte ?

J'ai gagné énormément de confiance en moi et d'expériences dans la société en générale. Je me suis senti utile pour la première fois de ma vie, et j'ai trouvé cela agréable. Cela ma apporter énormément d'expérience professionnelle et sur le plan humain aussi.

Grâce au service civique, je sais maintenant que je veux travailler dans le secteur du social et aller à l'IRTS afin de passer mon diplôme d'éducateur spécialisé. J'ai découvert des parts de moi que je ne soupçonnais pas grâce à l'équipe éducative qui ma soutenue tout le long de cette période. J'ai maintenant une forte envie de devenir la meilleure version de moi-même et c'est pour cela que j'essaie de m'engager à 100% tous les jours.

Recommanderiez-vous le Service Civique au P.A.E.J. ?

Je recommande fortement le Service Civique au sein du PAEJ car il se trouve que l'équipe éducative fait très bien leur travail et aide au maximum les jeunes qui ont besoins de se mobiliser au sein d'une réinsertion socio-professionnelle. Cela peut être une chance d'en bénéficier pour pouvoir se remobiliser et ainsi créer un projet professionnel.

MERCI FLORENT POUR CE TÉMOIGNAGE !

Pour en savoir plus sur les missions des volontaires au CMSEA : www.cmsea.asso.fr



LA DÉMARCHE QUALITÉ

La démarche d'amélioration continue de la qualité en 2021

Les actions en termes d'amélioration de la qualité déployées par les structures ont été nombreuses cette année encore.

Les travaux menés peuvent, pour la plus grande part, être regroupés en 3 axes :

1 Favoriser l'exercice de leurs droits par les personnes accompagnées et les Conseils de la Vie Sociale (CVS) :

- ▶ En élaborant et diffusant des documents adaptés à la compréhension des personnes, testés, validés et utilisés par elles (questionnaires de satisfaction, livret d'accueil, outils pour les CVS, informations sur les droits et devoirs) ;
- ▶ En les incluant dans la démarche et les informant des résultats des évaluations internes des structures du pôle handicap ;
- ▶ En révisant la trame des projets personnalisés afin d'y formaliser systématiquement le recueil des attentes et besoins des bénéficiaires, et leur évaluation des objectifs travaillés dans le cadre de leur projet ;
- ▶ En renouvelant et créant des instances de participation (CVS ESAT, délégués de parents au SESSAD Autisme).

2 Prévenir les risques et anticiper leur gestion

- ▶ En élaborant une procédure et des outils spécifiques de gestion des situations problèmes (événements indésirables, réclamations et informations préoccupantes) ;
- ▶ En définissant une procédure d'identification, de prévention et de gestion des comportements problèmes et les outils afférents ;
- ▶ En mettant en œuvre un processus spécifique lors de périodes de transition pour éviter les ruptures de parcours et favoriser le maintien du bien-être et de l'équilibre des personnes ;
- ▶ En élaborant un dossier de liaison d'urgence validé par le secteur sanitaire pour sécuriser le parcours de soin des personnes en situation d'urgence ;
- ▶ En s'assurant par un audit externe de la qualité et de la sécurité de notre SI.



3

Améliorer la qualité et la continuité des accompagnements

- ▶ En poursuivant le déploiement du dossier unique informatisé des personnes accompagnées ;
- ▶ En mettant en œuvre des espaces de réflexion sur des thématiques spécifiques à certains accompagnements, tels que l'accompagnement de la parentalité ;
- ▶ En proposant des réponses, retenues par les financeurs, aux besoins de certains publics du territoire mosellan (SAS Equipe mobile ; UEEA-DAR) dans le cadre d'appels à projets.



En 2021, le pôle Handicap a actualisé sa politique Qualité selon 4 axes prioritaires. Ils seront déclinés par les structures en objectifs annuels d'amélioration de la qualité :

- ▶ **Promouvoir l'exercice des droits de nos bénéficiaires** dans les différentes dimensions de l'accompagnement,
- ▶ **Questionner la pertinence et l'efficacité de nos prestations** au regard des profils et des parcours de nos bénéficiaires,
- ▶ **Soutenir nos professionnels et développer leur expertise,**
- ▶ **Renforcer l'articulation avec les ressources extérieures et innover.**



RESSOURCES HUMAINES

HALIMA ABDELGOUI

“ L’année 2021 a été riche en nouveautés RH. En effet, bien que la crise sanitaire ait été encore présente, de nouvelles actions ont été mises en place, notamment grâce à l’arrivée au sein du service Ressources Humaines de notre Gestionnaire RH. ”

Le CMSEA, à l’instar de la majorité des employeurs, connaît de grosses difficultés de recrutement accentuées par la crise sanitaire et notamment l’obligation vaccinale faite dans certains de nos établissements, mais également en raison de la faible attractivité de notre secteur d’activité.

NOTRE PRIORITÉ A DONC ÉTÉ DE TRAITER CETTE PROBLÉMATIQUE SANS LE LEVIER FINANCIER, EN DÉPLOYANT PLUSIEURS ACTIONS :

- ▶ **Développement de notre marque Employeur et promotion de nos métiers :** Réalisation, avec l’aide du secrétariat de Direction chargé de la communication, de vidéos de professionnels du pôle handicap et CSAPA sur les métiers éducatifs et infirmiers diffusés sur les réseaux sociaux. Participation aux forums emploi Moovijob et de l’Economie Sociale et Solidaire de Woippy avec la permanence de 7 professionnels des établissements. Cela a permis à nos salariés de promouvoir leurs métiers et de valoriser leurs savoirs faire auprès des candidats potentiels.
- ▶ **Mise en place d’un outil de gestion des offres d’emploi et des candidatures,** REMO, opérationnel depuis septembre.

De même qu’il est important de soigner ses recrutements, il est important de bien préparer les salariés proches de la retraite à l’arrêt de leur activité.

C’EST AINSI QU’ONT ÉTÉ ORGANISÉS EN COLLABORATION AVEC MALAKOFF HUMANIS :

- ▶ Des réunions d’information retraite auxquelles ont participé 35 personnes,
- ▶ Des entretiens individuels d’info retraite pour 16 salariés
- ▶ Des formations aux gestes qui sauvent pour 22 bénéficiaires

Ces actions seront bien évidemment reconduites en 2022.

EN 2021 A ÉTÉ ÉGALEMENT CONSENTI UN EFFORT PARTICULIER SUR CERTAINES FORMATIONS JUSQU’ALORS NON FORCÉMENT CENTRALISÉES :

- ▶ C’est ainsi qu’avec le soutien de l’animateur sécurité du service patrimoine et à l’issue d’un état des lieux de l’existant, nous avons mis en œuvre, avec un seul organisme de formation, une harmonisation du niveau des habilitations électriques en rapport avec les besoins de nos établissements.
- ▶ Nous avons également amorcé une généralisation de la formation certifiante de surveillant de nuit qualifié au sein de nos établissements en collaboration tout d’abord avec l’IRTS puis en interne avec Diapason sur deux sites, en Moselle Est et à Metz.



RÉFÉRENT HARCÈLEMENT

En 2021, l'Association a marqué fortement son combat contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes en nommant 4 référents harcèlement sexuel et agissements sexistes ; 2 représentants du CSE et 2 représentants de l'association. Afin de remplir pleinement leur rôle, les référents ont été formés. L'information a été diffusée largement dans les établissements.

RÉFÉRENT HANDICAP

L'Association souhaite apporter sur la thématique du handicap, la même énergie en complétant le référent handicap de l'association, par un référent par pôle. Malakoff Humanis nous accompagnera dans la formation de ces référents en 2022.



DÉMATÉRIALISATION DES BULLETINS DE PAIE

Le CMSEA a inscrit cette possibilité qu'offre la loi dans ses actions de diminutions de consommation de papier et la mise en place de la dématérialisation des bulletins de salaires en janvier 2021.

En décembre 2021, 73% des salariés en CDI détiennent un coffre-fort électronique et reçoivent leur bulletin de salaire de manière dématérialisé. Cela représente une réduction de consommation de papier de plus de 10 000 feuilles en une année.

COMMISSION RUPTURE CONVENTIONNELLE

L'Association est également confrontée aux demandes croissantes de ruptures conventionnelles auxquelles la crise sanitaire n'est pas étrangère. A été mise en place une commission d'examen des demandes de rupture conventionnelle depuis septembre à laquelle assistent un administrateur, le directeur de pôle concerné ou le directeur général, le directeur d'établissement concerné si possible, deux représentants du service RH. Lors des 4 commissions de 2021, 21 demandes ont été examinées et 12 ont été accordées.



ACTUALITÉ CONVENTIONNELLE

Du fait de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, le gouvernement a décidé de revaloriser le traitement des personnels de la fonction publique hospitalière dans le cadre des accords du Ségur de la santé de juillet 2020.

Des négociations se sont ouvertes pour mettre en œuvre ces accords au sein du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif :

Un accord de méthode avec les pouvoirs publics a été conclu le 28 mai 2021 (cet accord de méthode est communément appelé « accord Laforcade »).

Aux termes de cet accord de méthode, afin de répondre aux logiques concurrentielles d'ores et déjà constatées entre les établissements des secteurs privés et publics, il a d'abord été convenu de revaloriser les professionnels soignants des établissements et services pour personnes handicapées et des services de soins infirmier à domicile (SSIAD).

A ces personnels soignants se sont ajoutés ensuite s'ajoutent les aides médico-psychologiques, les auxiliaires de vie sociale et les accompagnants éducatifs et sociaux.

Le Gouvernement s'est ainsi engagé à financer, à compter du 1er janvier 2022, la revalorisation de ces personnels par la mise en œuvre d'un complément de rémunération de 183 euros nets par mois.

Le Premier Ministre a annoncé, le 8 novembre 2021, une anticipation de cette mesure au 1er novembre 2021.

La recommandation patronale du 21 décembre 2021, a pour objet de concrétiser le 1er volet de l'accord de méthode du 28 mai 2021, en mettant en place une indemnité supplémentaire mensuelle, dite « indemnité mensuelle Laforcade », dans certains établissements.



Pour notre association, ont été concernés par l'indemnité mensuelle Laforcade depuis le 1er novembre 2021, le champ du « handicap » et des « personnes à difficultés spécifiques » (CSAPA CAARUD).

A la suite des nombreuses interpellations de nos fédérations réclamant une égalité de traitement entre les professionnels de la fonction publique hospitalière et les professionnels du secteur privé à but non lucratif, le Gouvernement s'est engagé à financer en partie la transposition de ces revalorisations salariales au secteur privé non lucratif.

Cet engagement s'est concrétisé lors de la conférence des métiers du 18 février 2022, le Premier ministre y a annoncé une revalorisation des métiers de la filière socio-éducative du secteur sanitaire, médico-social et social, et un vaste plan de mobilisation pour l'attractivité du travail social.

En 2022, les négociations au sein de notre branche se sont poursuivies, et nos fédérations continuent de réclamer la valorisation de l'ensemble des salariés du secteur et non pas uniquement les métiers de la filière socio-éducative.

COLLABORATION

RESSOURCES HUMAINES

1 178,35

ETP

1 247

professionnels

88%

en CDI

10 ANS

Ancienneté moyenne
des professionnels

43,52
ANS

Âge moyen des
professionnels

68% 32%



261

travailleurs en ESAT

FORMATION

651 488 €

de contribution à l'OPCO

267 519 €

consacrés au PDC

375 364 €

budget ETS

30 918 h

de formation

2 312

stagiaires

DIALOGUE SOCIAL

10

NAO

25

réunions
CSE

11

CSSCT

33

réunions
RP

RESSOURCES FINANCIÈRES

QUI ?

En 2021, les ressources d'exploitation de l'Association se sont élevées à 73 226 778 € :

- L'ensemble des dotations et produits de tarification atteint le montant global de 55 800 000 €.
- Les subventions d'exploitations s'élevaient à 7 800 000 €, dont 3 400 000 € en provenance du Conseil Départemental de la Moselle, et 1 580 000 € de diverses municipalités Mosellanes.
- Les autres produits représentent 4 000 000 €, dont 3 000 000 € au titre de la garantie de ressources de nos Travailleurs Handicapés.
- Les reprises sur provisions d'exploitation et fonds dédiés sont égales à 2 700 000 €.
- En cumulant les ressources en provenance des activités de production de nos ESAT et Ateliers Chantiers d'Insertion, la production vendue de biens et services représente 2 900 000 €, soit 3,9 % des ressources d'exploitation 2021.



9%
Autres produits

4%
Reprise dotation
& produit exceptionnel



40% Handicap 12% Inclusion Sociale

6% Prévention Spécialisée 1% Divers

POUR QUI ?

En 2021, les ressources de l'Association ont été utilisées pour :

- Protéger l'enfance en danger et accompagner les parents pour permettre un nouveau vivre ensemble : 30 300 000 € ;
- Préparer l'insertion professionnelle, héberger et accompagner la personne handicapée : 28 900 000 € ;
- Sauvegarder le lien social en permettant l'inclusion sociale des plus fragiles : 9 000 000 € ;
- Éduquer en milieu naturel et agir en prévention dans une logique de protection de l'enfance : 4 300 000 €

COMMENT ?

En 2021, pour accomplir ses missions et accompagner ses usagers, l'Association a consacré :

- 53 220 000 € aux dépenses de personnel ;
- 12 909 000 € aux autres dépenses ;
- 7 231 000 € aux dotations aux amortissements et provisions.



10%
Amortissement
& provisions

18%
Autres
dépenses

L'Association a investi 5 959 000 € dans l'achat de bâtiments, travaux et autres matériels au profit de l'accueil de ses usagers.

CHIFFRES CLÉS

QUI ?

73,22 M€

ressources
d'exploitation

55,8 M€

dotations et produits
de tarification

7,77 M€

subventions
d'exploitation

4,05 M€

autres produits

2,74 M€

reprises sur provisions
d'exploitation

2,6 M€

activités de productions
et services de nos ESAT
et de nos Ateliers et
Chantiers d'Insertion

Les dotations et subventions sont versées par :

- L'État : 26 600 000€ ;
- Le département : 34 300 000€ ;
- Les municipalités : 1 600 000€ ;
- Les autres financements : 1 100 000€ ;

54%

Département

42% État

2% Municipalités

2% Autres
financements

POUR QUI ?



28,8 M€

Handicap



30,4 M€

Protection de l'Enfance



9,3 M€

Inclusion Sociale



4,4 M€

Prévention Spécialisée

COMMENT ?

€ 12,9 M€

autres dépenses



7,2 M€

dotations aux
amortissements et
provisions



53,2 M€

dépenses de personnel

5 958 544,83 M€

investissement
total

3 064 262,83€

PROTECTION DE
L'ENFANCE

1 427 066,30€

HANDICAP

1 186 365,66€

INCLUSION SOCIALE

120 954,62€

PREVENTION
SPECIALISEE

159 895,42€

DIVERS

PATRIMOINE IMMOBILIER

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2021

SIÈGE :

- ▶ Redéploiement de l'infrastructure informatique
- ▶ Modification circuit chauffage

PROTECTION DE L'ENFANCE

SAEI :

- ▶ Achat d'une maison à Thionville et travaux de modification d'installation du chauffage

CAAA :

- ▶ Remplacement partiel menuiseries intérieures et extérieures
- ▶ Mise en place d'un asservissement de désenfumage

MECS LE GRAND CHÊNE :

- ▶ Remplacement menuiseries extérieures

DASA :

- ▶ Achat locaux Place Coislin pour Mousqueton
- ▶ Travaux d'aménagement nouveau local pour Mousqueton
- ▶ Restructuration locaux en studios R+1 - Rue St Ferroy
- ▶ Réaménagement locaux M.A.I.S. - Maison Borny

DADT PRÉS DE BROUCK :

- ▶ Remplacement menuiseries extérieures
- ▶ Réfection blocs sanitaires R+1 et RDC

MECS SOLGNE :

- ▶ Réfection unité de vie (suite à incendie)

CER MOSELLE :

- ▶ Achat bâtiment Peltre

HANDICAP

DITEP :

- ▶ Fin des travaux d'aménagement du gymnase

IMP ESPERANCE :

- ▶ Mise en place d'une climatisation d'espaces

IMPRO MORHANGE :

- ▶ Travaux d'adaptation des locaux du LEP pour occupation provisoire
- ▶ Début des travaux de restructuration de l'hébergement IMPRO
- ▶ Travaux d'aménagement nouveaux locaux pour Equipe Mobile et Sas Handicap

SESSAD AUTISME :

- ▶ Mise en place d'une climatisation de bureaux
- ▶ Travaux d'électricité nouveaux espaces dans locaux INJS

HAMEAU LE HAUT SORET :

- ▶ Installation et câblage du système de sécurité d'incendie (FAM), rénovation SDB (Pavillon 4), remplacement vidéo surveillance

ESAT "LATELIER DES TALENTS" :

- ▶ Isolation phonique et thermique zone de stockage à MORHANGE, remplacement faux plafond et travaux divers dans bâtiment annexe, construction plateforme de stockage



INCLUSION SOCIALE

CENTRE DES WADS :

- ▶ Achat locaux ex-Roche Bobois

DISPOSITIF ESPOIR :

- ▶ Prise de possession des nouveaux locaux de la Pension de Famille et équipements des espaces

DISPOSITIF INSERTION :

- ▶ Achat du pas de porte - Restaurant le P'tit Comité et début des travaux du restaurant

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

EPS VAL DE L'ORNE :

- ▶ travaux d'installation dans les nouveaux locaux Talange

EPS METZ :

- ▶ Achat d'une cave - place Valladier



NOS PARTENAIRES



GLOSSAIRE

C

CD : Conseil Départemental
CEIP : Centres d'Évaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance
CNAM : Caisse nationale de l'Assurance Maladie
CNAPE : Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant
CNAEMO : Carrefour Nationale de l'Action Éducative en Milieu Ouvert

D

DAR : Dispositif d'Auto Régulation

H

HUDEF : Hébergement d'Urgence en Appartement Diffus

I

INJS : Institut National de Jeunes Sourds

L

LEP : Lycée d'Enseignement Professionnel

O

OFDT : Observatoire français des drogues et des tendances addictives
OPCO : Opérateur de Compétences

P

PDC : Plan de Développement des Compétences
PHV : Personnes Handicapées Vieillissantes
PPI : Plans Pluriannuel d'Investissement

Q

QPV : Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville

R

RDR : Réduction des Risques

S

SAF : Service Accueil Familles
SIAE : Structure d'Insertion pour l'Activité Économique
SSIAD : Services de Soins Infirmiers à Domicile

T

TND : Troubles du Neuro-Développement
TROD : Test Rapide d'Orientation Diagnostique

U

UEEA : Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme
ULIS : Unité Localisées pour l'Inclusion Scolaire

CRÉDITS

Comité éditorial : Bureau et Direction Générale du CMSEA

Coordination & conception : service du secrétariat de Direction et de la Communication du CMSEA

Crédits photos : Robert HEMMERSTOFFER et Gabriel BECKER, administrateurs et professionnels des établissements du CMSEA, Freepik, Burst, Shutterstock, Unsplash, Pexels

Impression : DIGIT'OFFSET, Pont-à-Mousson

**Suivez-nous
sur le WEB !**



www.cmsea.asso.fr



[/assocmsea](https://www.linkedin.com/company/cmsea)



[/AssoCMSEA](https://www.facebook.com/cmsea)



LA SAUVEGARDE DU LIEN SOCIAL

Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes

47 rue Dupont des Loges CS 10271 57006 METZ Cedex 01

☎ 03 87 75 40 28 ✉ servicecentral@cmsea.asso.fr

🌐 www.cmsea.asso.fr   /AssoCMSEA

Registre des Associations : Vol IX – n°53

Mission d'intérêt général & reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral n°96 – DRLP/1 – 220 du 05.06.1996

Agréée entreprise solidaire d'utilité sociale au sens de l'article L3332-17-1 du code du travail